

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3634 - LUNDI 9 DECEMBRE 2019

AGRICULTURE

Cinq zones agro-industrielles en voie d'être créées



Des femmes maraîchères en activités

Une importante cérémonie de lancement de cinq zones agro-industrielles entre le fonds d'investissement « Vital capital » et le ministère de l'Agriculture, présidée par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en présence de plusieurs invités de marque, a eu lieu le 7 décembre à la Cité de l'Union africaine.

Il s'agit, comme l'a indiqué le ministre Jean Joseph Kasonga de l'Agriculture, d'un projet ambitieux qui va notamment créer l'emploi pour les Congolais et les nourrir. Ce projet implique des investisseurs privés pour le développement des milieux ruraux en République démocratique du Congo (RDC).

Page 6



Le président national du MLC, Jean-Pierre Bemba, et les cadres de son parti/DR

VIE DES PARTIS

Le MLC nie tout projet de rapprochement avec le pouvoir

Le Mouvement de libération du Congo (MLC) assure qu'il n'a aucune intention de se mêler de la « gestion chaotique » de la chose publique menée par le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach). Tout ce qui se raconte sur les réseaux sociaux appuyé par le montage des images d'un projet de rapprochement avec le FCC ou le Cach ne

constituerait que de l'intoxication et de l'affabulation, indique le parti de Jean-Pierre Bemba. Selon le président inter fédéral du MLC/ ville-province de Kinshasa, Valentin Gerengo N'vene, il n'existe, pour l'heure, aucun projet de rapprochement avec le FCC, encore moins avec le Cach.

Page 3

DROITS DE L'HOMME

La FBCP contredit le ministre de l'Intérieur sur l'existence des cachots clandestins



La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) dénonce l'existence sur le territoire congolais de certains cachots clandestins des services de sécurité dont l'Agence nationale des renseignements et la sécurité militaire.

Selon cette ONG de défense des droits de l'homme établie en RDC, contrairement à ce que le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur avait indiqué sur les ondes de la Radio France internationale, certains de ces cachots clandestins n'ont jamais été fermés. « Ces cachots sont opérationnels jusqu'à aujourd'hui », confirme la FBCP dans un communiqué du 6 décembre.

Page 2

ENTREPRISES PUBLIQUES

Un analyste révèle la faillite de la plupart des sociétés



Dans un entretien avec Le Courrier de Kinshasa, l'ancien directeur général de la Société congolaise des postes et des télécommunications, Jean-Pierre Muongo, parle de la situation actuelle de quelques sociétés d'Etat et propose quelques pistes de solutions pour une grande productivité. D'une manière générale, soutient-il, la plupart des sociétés des services publics de la RDC sont en faillite, ne fournissent plus les services d'intérêt général définis dans leur objet et ne rapportent pas des dividendes au portefeuille de l'Etat.

Page 5

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES TRANSPORTS ET DES PORTS

L'intersyndicale réclame la construction et la gestion du port en eaux profondes de Banana

Une ambiance bon enfant a régné, il y a quelques jours, au cabinet de l'actuel ministre des Transports et voies de communication, Me Didier Mazenga Mukanzu, qui recevait en audience une délégation du collège syndical de la société conduite par son président, Armand Osase.

L'entretien entre les deux parties a tourné essentiellement autour de la présentation du cahier des charges de l'intersyndicale de la Société commerciale des transports et des ports (SCPT), reprenant les principales revendications de ses délégués. Entre autres préoccupations exprimées par les syndicalistes dans ce document, il est question, pour le gouvernement, d'accorder sans délai la charge de la construction et de la gestion du port en eaux profondes de Banana à la SCTP qui regorge de toutes les compétences requises en la matière. Tout en demandant au gouvernement de prioriser la construction de ce port, l'intersyndicale de la SCPT estime que la réalisation du projet Pont routier devant relier Kinshasa et Brazzaville constituerait la prochaine étape, une fois les travaux finis.

A côté de ces recommandations purement techniques, l'intersyndicale a, en outre, plaidé auprès du ministre de tutelle pour qu'il soit rappelé au gouvernement de la République son engagement à honorer sa dette vis-à-vis de la SCTP, estimée à quatre cents millions de dollars. Cette créance avait été contractée à l'époque du Premier ministre Augustin Matata Ponyo, et une fois payée, elle pourra permettre à la direction générale de la SCTP de payer les vingt-deux mois d'ar-

riérés de salaire de ses agents. Par ailleurs, le collège syndical a vivement recommandé la matérialisation rapide du mémorandum d'entente entre la République démocratique du Congo et la Russie en vue de son exécution, afin de relancer rapidement la SCTP par la construction et la réhabilitation des chemins de fer, outils nécessaires devant favoriser la circulation des personnes et de leurs biens sur toute l'étendue du territoire national.

Enfin, tout en saluant chaleureusement le projet de la modernisation de la route nationale n°1, axe Kinshasa-Matadi, l'intersyndicale, par la voix de son président, Armand Osase, a félicité l'esprit d'ouverture et de collaboration dont fait preuve le ministre Didier Mazenga Mukanzu, qui s'évertue à trouver rapidement des solutions adaptées aux besoins réels des travailleurs de la SCTP. Ces délégués de la masse laborieuse de l'ex-Onatra se sont dits très satisfaits, eu égard à l'attention particulière que le ministre des Transports et voies de communication a accordée à leurs revendications. Unaniment, ils lui ont promis un soutien sans faille durant l'exercice de son mandat à la tête de ce département ministériel qui retrouve progressivement ses marques après plusieurs années de léthargie.

Alain Diao

ATTEINTE AUX DROITS HUMAINS

La FBCP confirme l'existence dans le pays des cachots clandestins

Contrairement au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur qui affirmait sur Radio France internationale la fermeture des prisons non officielles, l'organisation de défense des droits de l'homme a indiqué, le 6 décembre dans un communiqué, que celles-ci, entretenues par l'Agence nationale des renseignements (ANR) et la sécurité militaire, sont toujours opérationnelles en République démocratique du Congo.



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole/DR

La Fondation Bill-Cliton pour la paix (FBCP) avance comme preuve l'interpellation, le 13 novembre dernier à Lubumbashi, d'un certain Nildore Makonero, par les agents de l'ANR, qui aurait passé une semaine dans ce service avant d'être transféré à Kinshasa, le 19 novembre, où il a été détenu pendant dix jours dans les installations de l'ANR se trouvant en face de la primature. Nildore Makonero, qui était en conflit avec la société

High tech sand crusder Sarl, souligne cette organisation, ne pouvait ni être appréhendé par l'ANR ni être transféré dans la capitale congolaise, étant donné que son juge naturel dans cette affaire civile était à Lubumbashi. Enfonçant le clou en se fondant sur les informations en sa possession, cette organisation affirme qu'il y avait, en plus de Nildore Makonero, huit autres personnes détenues arbitrairement dans le cachot de l'ANR 3Z, situé

en face du bureau du Premier ministre. Selon elle, c'est seulement le 28 novembre que Nildore Makonero a été transféré au parquet général qui l'a placé, le 3 décembre, sous mandat d'arrêt provisoire à la prison centrale de Makala. Pour la FBCP, ces éléments motivent le plaidoyer qu'elle mène depuis quelque temps auprès des autorités congolaises afin de concrétiser les promesses publiques faites par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de fermer tous ces cachots clandestins. « L'on ne peut parler d'un Etat de droit que si la loi est scrupuleusement respectée. Et, la parole du chef de l'Etat a force de loi. Si le président de la République promet, il doit réaliser. C'est donc la réalisation de ces promesses et tant d'autres que nous attendons de Félix Tshisekedi et de son gouvernement », a souligné Emmanuel Adu Cole, président de la FBCP. Rappelons que cette ONG de défense des droits de l'homme mène un plaidoyer pour l'amélioration dans le pays des conditions d'incarcération, des procédures et respect des textes de loi, des conditions de travail et de vie des magistrats et des agents des services de renseignements, la libération des prisonniers en détention préventive ou l'étude de leurs dossiers, la fin des arrestations arbitraires, etc.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diao
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Le Mouvement de libération du Congo nie tout projet de rapprochement du pouvoir

La formation politique de l'ancien vice-président de la République, Jean-Pierre Bemba, assure qu'elle n'a aucune intention de se mêler de la « gestion chaotique » de la chose publique menée par le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach).

Tout ce qui se raconte sur les réseaux sociaux appuyé par le montage des images d'un projet de rapprochement avec le FCC ou le Cach ne constituerait que de l'intoxication et de l'affabulation, indique le Mouvement de libération du Congo (MLC). Selon son secrétaire national chargé de la Formation idéologique, des associations, des regroupements et partis politiques et président inter fédéral du MLC/ville-province de Kinshasa, Valentin Gerengo N'vene, il n'existe aucun projet de rapprochement ni avec le FCC moins encore avec le Cach.

Ce cadre du MLC met les faits décriés au compte d'une vaste campagne de diabolisation de leur président national, Jean-Pierre Bemba, et son parti politique qui s'ob-

serve ces derniers jours. Il relève, par ailleurs, que l'ex-vice-président de la République est plutôt préoccupé par toutes les catastrophes naturelles et les tueries que connaît son peuple et non d'une certaine alliance avec les plates-formes au pouvoir. Le MLC et son président national, d'après Valentin Gerengo, laissent le temps à leurs détracteurs d'épuiser toutes leurs cartouches de diabolisation dont les auteurs seraient très bien identifiés par les structures spécialisées de cette formation politique.

Notons que Jean-Pierre Bemba, qui a assumé la présidence tournante de la plate-forme politique de l'opposition Lamuka, pendant les trois derniers mois, vient de la céder, il y a près



Le président national du MLC, Jean-Pierre Bemba, et les cadres de son parti/DR

d'une semaine, à Adolphe Muzito, l'un des leaders de ce regroupement. Depuis mars dernier, les six leaders de Lamuka, à savoir Moïse Katumbi, Mbusa Nyamwisi, Martin Fayulu, Adolphe Mu-

zito, Freddy Matungulu et Jean-Pierre Bemba avaient réaffirmé leur détermination à poursuivre ensemble le combat pour défendre le respect des pratiques démocratiques. Si aujourd'hui

il est indéniable que Mbusa Nyamwisi et Freddy Matungulu se sont rapprochés du pouvoir, les quatre autres leaders restent encore cloîtrés dans leur position contre la coalition FCC-Cach.

Lucien Dianzenza

ENTRAVE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Une caméra de CCTV confisquée à l'Assemblée nationale

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), dans une correspondance du 7 décembre adressée à la présidente de la chambre basse du parlement, Jeanine Mabunda, exige la restitution du matériel de travail de la chaîne et des sanctions disciplinaires contre les auteurs de cet acte.

L'organisation de promotion et de défense de la liberté d'information, basée à Kinshasa, a tenu « à exprimer sa vive protestation après la confiscation du matériel de travail (caméra) de CCTV, station privée de télévision émettant à Kinshasa, par le service de sécurité de l'Assemblée nationale, le 4 décembre 2019. L'occasion faisant le larron, l'organisation sollicite votre intervention personnelle pour obtenir la restitution immédiate et inconditionnelle du matériel de travail détenu, en toute illégalité, par un de vos proches collaborateurs », a indiqué Olpa à l'endroit de Jeanine Mabunda. Il lui est rappelé, dans la correspondance, que la confiscation du matériel de travail d'un professionnel des médias en plein exercice constitue une entrave à la libre circulation de l'information et porte gravement atteinte au droit d'informer et d'être informé garanti par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'organisation, qui se dit persuadée

que la présidente de l'Assemblée nationale ne ménagerait aucun effort pour qu'une action disciplinaire soit diligentée contre les auteurs de cet acte, attend la restitution de cette caméra et les images du reportage effectué par le journaliste.

Dans cette correspondance signée par le secrétaire exécutif de l'Olpa, Alain Kabongo Mbuyi, au nom du comité exécutif, il est indiqué que cette caméra utilisée par le reporter de Canal Congo télévision (CCTV), Eddy Kabeya, a été confisquée lors de la plénière du 4 décembre par des membres de la sécurité de l'Assemblée nationale. Ces derniers ont accusé le journaliste d'avoir filmé l'altercation entre le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la sécurité et des affaires coutumières, Gilbert Kankonde, et deux élus de la province du Kongo central, Adrien Phoba et Papy Matezolo, qui lui reprochaient sa décision de réhabiliter le gouverneur Atou Matubwana, impliqué dans un scandale sexuel.

L.D.

LES HÉROÏNES

Le rendez-vous des Leaders de demain

Affirmez l'engagement de votre entreprise en faveur du leadership féminin

KINSHASA
10 décembre 2019

www.forumlesheroines.com heroines@jeuneafrique.com

ORGANISATEUR

PARTENAIRES OFFICIELS

PARTENAIRES

PARTENAIRE THÉMATIQUE

TRANSPORTEUR OFFICIEL

PARTENAIRES DÉVELOPPEMENT DE TALENTS

PARTENAIRES MÉDIA

INTERVIEW.

Esther Musube Onema : « Être une femme et noire dans le domaine des nouvelles technologies peut être extrêmement difficile parfois »

La responsable nationale de la communication de la société des ingénieurs noirs aux Etats-Unis, 22 ans, termine actuellement son dernier semestre de maîtrise en sciences informatiques à l'université centrale de la Floride. Originnaire de la République démocratique du Congo (RDC), elle va intégrer, à la fin de ses études, Facebook comme ingénieur logiciel. Elle vient également de remporter le concours du meilleur projet de son université grâce à l'application mobile qu'elle a développée. Entretien.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pourquoi avoir choisi d'effectuer des études d'ingénieur ?

Esther Musube Onema (E.M.O.) : Mon père a une maîtrise en sciences informatiques et programme depuis la fin des années 1980. Je suppose que ma fascination pour la technologie vient vraiment de lui. Je me souviens de mon enfance, assise dans son bureau avec lui, les jours où il travaillait à la maison. Cette fascination a grandi lorsque, pour mon troisième anniversaire de naissance, j'ai demandé un ordinateur à mes parents qui m'en ont offert ! Bien sûr, ce n'était pas un ordinateur réel, il m'a juste appris à comprendre les formes, les chiffres, etc. Mais le fait qu'ils m'aient écouté et acheté un ordinateur a contribué à renforcer mon intérêt pour poursuivre une carrière dans la technologie. En grandissant, j'ai commencé à me familiariser avec d'autres aspects de la technologie (matériel, piratage, etc.). Il était donc logique pour moi de poursuivre des études universitaires en sciences informatiques.

L.C.K. : Vous avez été recrutée chez Facebook comme ingénieure. Comment cela s'est-il déroulé ?

E.M.O. : Ironiquement, mon intention n'a jamais été de travailler directement pour Facebook. En deuxième année de l'université, je rêvais de travailler plutôt pour Google. Un jour, une amie et moi avons raté des cours pour postuler auprès des sociétés de technologie. Nous avons postulé auprès de toutes les quatre grandes compagnies (Google, Facebook, Amazon et Microsoft) et d'autres entreprises sur leur site

Web. Seulement deux entreprises nous ont répondu : Google a été le premier à me contacter. J'étais très nerveuse car, à l'époque, c'était ma première interview rigoureuse sur le plan de la programmation. J'avais étudié très dur pour cette interview, malheureusement je n'avais pas passé le premier tour.

Quelques semaines plus tard, pendant que j'étais en train de conduire vers chez moi, j'ai reçu un courrier électronique. C'était un recruteur de Facebook qui m'avait informée qu'il avait examiné mon CV et était impressionné par mes compétences. Il voulait planifier une entrevue avec moi pour le rôle d'ingénieur logiciel interne. J'ai accepté la demande et programmé mon entrevue pour qu'elle se déroule le plus rapidement possible. Elle a eu lieu deux jours plus tard. Le lendemain, Facebook m'a envoyé un autre courrier électronique pour m'informer que je suis qualifiée pour l'entretien suivant. Une semaine exactement avant Noël, Facebook m'a recontactée pour me faire une offre afin de faire partie de leur compagnie comme ingénieure stagiaire pour l'été 2018. Je pense que c'est le plus beau cadeau que je n'ai jamais reçu et je tiens à remercier personnellement Facebook pour m'avoir donné l'occasion que la plupart des entreprises ne m'avaient pas offerte à ce moment-là.

L.C.K. : Et en quoi va consister votre travail ?

E.M.O. : Mes responsabilités officielles n'ont pas encore été déterminées pour mon poste à temps plein. Au cours du premier mois d'ingénieur dans l'entreprise, il doit suivre un processus appelé «bootcamp». Pendant le bootcamp, vous n'avez



Esther Musube Onema / DR

aucune responsabilité officielle au sein de la société. Vous utilisez votre temps pour vous familiariser avec les produits et les bases de code des autres équipes, de sorte qu'à la fin, vous puissiez choisir l'équipe que vous souhaitez rejoindre au sein de la société. Bien que mes responsabilités à temps plein restent à déterminer, je peux parler du travail que j'ai accompli au cours de mes deux derniers stages avec Facebook.

Lors de mon premier été, j'ai travaillé au siège social de Facebook à Menlo Park, en Californie, au sein de l'équipe des événements en tant que développeur iOS (iPhone). Mon travail avec cette équipe spécifique consistait à créer une fonctionnalité qui partage les horaires de cinéma de l'application Facebook à la messagerie Facebook. Mon dernier stage (l'été dernier) était un peu plus excitant. Je travaillais depuis le bureau de la société situé à New York, dans l'équipe d'exécution du produit mobile en tant que développeur Android. Il était de ma responsabilité de créer des fonctionnalités qui améliorent l'exécution et les performances des applications mobiles appartenant à Facebook (Instagram, Facebook, WhatsApp, etc.).

L.C.K. : Vous êtes responsable de la communication de la société des ingénieurs noirs aux Etats-Unis. Qu'est-ce qui a justifié votre élection à ce poste ?

E.M.O. : Excellente question. J'ai été élue à ce poste au printemps dernier, lors du congrès annuel de la

société. Ma responsabilité première est d'administrer le contenu du site Web national et d'établir les normes standards de site Web pour mes homologues subalternes. Nous sommes en train de mettre à jour le site Web de NSBE, alors restez à l'écoute !!!

L.C.K. : Quels sont, selon vous, les qualités et les compétences requises pour être un bon ingénieur ?

E.M.O. : Patience, persévérance et ouverture d'esprit. La plupart des gens ne le réalisent pas mais la programmation informatique ne représente que 20% d'exécution tandis que 80% sont consacrés à la planification et à la résolution des problèmes. Si vous savez résoudre les problèmes ou si vous êtes un penseur logique, vous feriez très probablement un excellent ingénieur en logiciel. Une autre idée fautive que les gens ont est que les ingénieurs logiciels doivent être bons en maths. Bien sûr que ce n'est pas vrai, mais une base solide en mathématiques vous aidera à devenir un meilleur penseur logique.

L.C.K. : Quels sont les challenges auxquels vous faites face en tant que femme ingénieure et comment arrivez-vous à les surmonter ?

E.M.O. : Habituellement, lorsque je dis aux gens que je suis une ingénieure en logiciel, je suis souvent surprise de leur réaction, comme s'ils ne me croyaient pas. Être une femme et noire dans cette industrie peut être extrêmement difficile parfois. Pour beaucoup d'ingénieurs avec lesquels j'ai travaillé, c'était pour la première fois qu'ils avaient directement une femme noire comme collègue. J'ai été dans des situations où je donne à un ingénieur la solution à un problème lié au code et ce dernier ne prenait pas ma solution comme réponse finale. Une fois, un autre a passé d'innombrables heures à chercher une autre solution, contrairement celle que je lui avais proposée. Mais, à la fin, il a fini par accepter la mienne car il ne parvenait pas à en trouver une autre.

Dans de telles situations, je demande souvent conseil à mes amis noirs qui sont aussi des ingénieurs. Avoir un réseau de soutien comme celui-ci m'a aidée à surmonter de nombreux cas de partialité et d'autres expériences indésirables au cours de ma carrière en tant qu'ingénieur logiciel.

L.C.K. : Quel est le meilleur conseil que vous ayez reçu sur le plan professionnel ?

E.M.O. : Je vais citer ma mère qui nous exhorte souvent en conseillant qu'il y a toujours une solution à un problème. Notre mère a toujours dit, à mon frère, ma sœur et moi, que nous ne devrions jamais permettre à quiconque de mettre une barrière dans notre esprit et de ne jamais laisser quiconque nous dire que nous ne pouvons pas accomplir quelque chose.

L.C.K. : Quel lien gardez-vous avec la RDC, votre pays d'origine ?

E.M.O. : Mes deux parents sont congolais. Une bonne partie de ma famille réside encore en RDC et une autre se trouve maintenant entre l'Europe et les États-Unis. Je prévois de partir très bientôt en RDC pour passer le temps avec ma grand-mère que je n'ai pas vue depuis longtemps.

L.C.K. : Quels sont vos projets ?

E.M.O. : Récemment, j'ai terminé une application mobile qui sert de système de caméra de sécurité et de vision arrière à faible coût pour les véhicules à moteur de camping. Je me suis associée avec une entreprise locale (RVIntelligence de Herb Gringold) au nom de mon université pour développer ce projet. Pendant mon temps libre, je programme des applications mobiles (iOS et Android) pour le plaisir. Plusieurs projets sont en cours de réalisation, mais je ne peux pas trop en parler tant qu'ils ne sont pas publiés. Je crée des applications et des sites Web mobiles au sein de mon entreprise, Mayi-Mayi Tech.

Propos recueilli par Patrick Ndongidi

LA SAINT-NICOLAS

Les enfants font bon accueil à Saint Maurice

Le coup d'essai de l'association Belgik Mojaïk et Source plurielle a été un coup de maître, les 30 novembre et 1er décembre, à l'AfricaMuseum. Le nouveau compagnon du Saint Patron des écoliers, présenté comme son alter égo, n'a pas volé sa place dans le cœur des enfants qu'il a conquis en remplacement du méchant Père Fouettard.

« Exit Zwarte Piet ? », la question était de savoir s'il fallait remplacer ou supprimer cette terreur des enfants et Belgik Mojaïk a trouvé la réponse à son questionnement une semaine avant la Saint-Nicolas. Il semble que la question traitée lors de la



Saint Maurice et Saint-Nicolas

conférence du 18 novembre, au Palais des Beaux-Arts (Bozar), ne se pose plus. En effet, au re-

gard de l'accueil favorable des enfants en découvrant Saint Maurice au côté de Saint-Nico-

las, il n'est désormais plus besoin de s'interroger sur le sort à réserver au Père Fouettard ou Zwarte Piet.

Connu pour un méchant personnage qui punit les enfants qui n'ont pas été sages, d'où son nom de Père Fouettard, le valet de Saint-Nicolas ne devrait donc plus faire partie du décor de la fête. Ce n'est pas son absence qui fera du mal aux enfants, bien au contraire ! La proposition de l'association belge Belgik Mojaïk, expérimentée avec succès, s'offre comme une belle alternative au personnage sujet à polémique dont le cliché raciste entachait la fête. Il semble que son remplacement passe

encore mieux que la Queen Nicolas proposée depuis deux ans par Bamko-Cran, l'association des femmes pour la diversité culturelle, le féminisme et contre le racisme présidée par Mireille Tsheusi Robert.

Le prélude à la Saint-Nicolas célébrée d'ordinaire le 6 décembre, proposé par Aline Bosuma et Audrey Boucksom avec le chef de guerre chrétien venu d'Égypte, introduit dans l'imaginaire des enfants une nouvelle figure historique. En effet, Belgik Mojaïk, en donnant Saint Maurice pour compagnon à Saint-Nicolas, va attiser la curiosité de plusieurs à son propos.

Nioni Masela

ENTREPRISES PUBLIQUES

Un analyste révèle la faillite de la plupart des sociétés

Dans un entretien avec Le Courrier de Kinshasa, l'ancien directeur général de la Société congolaise des postes et des télécommunications (SCPT), Jean-Pierre Muongo, parle de la situation actuelle de quelques sociétés d'Etat et propose quelques pistes de solutions pour une une grande productivité.

D'une manière générale, soutient Jean-Pierre Muongo, la plupart des sociétés des services publics de la République démocratique du Congo (RDC) sont en faillite, ne fournissent plus les services d'intérêt général définis dans leur objet et ne rapportent pas des dividendes au portefeuille de l'Etat. Parmi les obstacles à leur fonctionnement, il souligne que ces sociétés ne sont pas capitalisées depuis la transformation qu'elles ont subie en 2008 et qu'elles traînent toutes des conventions collectives qui octroient au personnel des droits de sortie (départ à la retraite et/ou départ pour raisons particulières) dits « décompte final » tellement exorbitants qu'elles sont obligées de garder leur effectif, bloquant ainsi l'arrivée des nouveaux agents et la réalisation d'équilibres financiers et comptables. « On oublie les cotisations à la caisse de sécurité et prévoyance sociale qui elle-même semble s'accommoder de ce type de politique. Dans certaines entreprises, lors du décès d'un agent, la convention collective prévoit le remplacement par un enfant ou un parent qui peut être un frère, une sœur ou un petit enfant ! Au vu des dimensions de la RDC, on convient qu'une poignée d'individus prend le pays en otage dans ces entreprises dont ils réclament des revenus et des avantages pour assurer la paix sociale », explique Jean-Pierre Muongo. Il note également comme obstacle au bon fonctionnement des entreprises publiques le fait qu'elles s'inscrivent peu dans la nouvelle configuration



Le siège de la Gécamines/DR

organique de l'administration du territoire qu'est la décentralisation.

Revue de quelques entreprises

Pour se faire une opinion afin de réaliser si la désignation d'acteurs devrait précéder les réformes à y appliquer, Jean-Pierre Muongo passe en revue quelques entreprises publiques.

La Gécamines, par exemple, société dédiée à l'extraction, la production, la transformation et la commercialisation des minerais de différents sites qui lui appartiennent, il indique que cette entreprise gère actuellement une partie de ses concessions et a cédé d'autres à des partenaires privés. « C'est une entreprise faible actuellement, mais elle dispose de bonnes perspectives au vu de ses orientations. Elle devrait continuer la politique de renforcement et de partenariat choisi », analyse-t-il.

Quant à la Regideso, dit-il, elle a reçu l'aide à la gestion de société internationale et attend la loi sur

l'eau qui assurerait une couverture importante de desserte sur l'étendue du territoire national. Pour ce qui est de la Société nationale d'électricité, précise-t-il, elle est libéralisée mais les investisseurs ne se bousculent pas. Ainsi fait-il savoir qu'une vingtaine dont moins de dix apportent des études sérieuses.

S'agissant de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), Jean-Pierre Muongo avoue qu'à la suite de plusieurs réformes, elle reprend les infrastructures traditionnelles mais a perdu de sa capacité à la faveur du transport routier des minerais et peine à se relever. Selon l'expert, au vu des projections minières du sud-est congolais (cobalt, cuivre, lithium, nickel), de la rénovation des chemins de fer des pays voisins, un tracé intégrateur à concevoir entre Bunia et Ilebo, la rénovation de Kasumbalesa-Ilebo et Ilebo Muanda, la SNCC devra se préparer à jouer le rôle moteur dans son domaine.

Analysant la situation de la Régie

des voies aériennes, chargée de la gestion des aéroports et des infrastructures d'assistance à la navigation, il pense que cette entreprise a du mal à sortir des contrats de prêt pour la construction des tours de contrôle de Ndjili et Lubumbashi ainsi que du salon présidentiel. En outre, poursuit-il, l'entreprise perçoit les frais de GO PASS sans transparence pour les mêmes pesanteurs. Par ailleurs, Jean-Pierre Muongo propose d'enlever à l'Office congolais de contrôle (OCC) la normalisation et de créer l'Institut congolais de la normalisation « pour se conformer à ce qui se passe dans tous les pays et éviter que l'OCC demeure juge et partie ».

Quelques entreprises à liquider

Si beaucoup d'entreprises peuvent être restructurées pour une grande productivité, Jean-Pierre Muongo suggère néanmoins la liquidation de certaines d'entre elles qui, visiblement, n'arrivent plus à remplir

leurs missions ou dont l'existence ne correspond plus au contexte actuel. Au nombre de celles-ci, il cite la Socider. Cette société de production d'acier (Sidérurgie de Maluku) installée pour traiter le fer en provenance de Banalia, affirme-t-il, a tenté de se tourner vers le traitement des mitrilles et la production de fer à béton sans succès. Il épingle également la Cohydro, chargée de la production et de la distribution de produits pétroliers; la Sodimco, dédiée au développement industriel et des mines de cuivre; la Société congolaise des transports et des ports (ex-Onatra), chargée de la gestion du transport ferroviaire Matadi-Kinshasa et de la gestion du transport sur le fleuve Congo qui serait, à l'en croire, gangrenée par la convention collective, le personnel pléthorique et la vétusté des outils. Pour lui, il s'agit d'une société provinciale de dragage et entretien de la voie Muanda Matadi. La province, d'après lui, peut confier la gestion à une entité privée et garder quelques actions. La SCPT, se convainc Jean-Pierre Muongo, ne devra pas aussi échapper à la liquidation car ne répond plus au service public à la suite de l'absence de poste, de service universel des télécommunications et d'interconnexion des réseaux.

Les autres sociétés à liquider qu'il énumère sont le Chemin de fer de l'Uélé qui est « agonisante » et qui pourrait être remplacée par la création d'une filiale de la SNCC pour le nouveau tracé Bunia-Ilebo en extension sur Buta-Aketi-Bumba; l'Office des produits agricoles, encadrement, commercialisation du café et des produits agricoles exportables qui a un « faible financement fortement déstructuré », la Foire internationale de Kinshasa ainsi que la Régie nationale d'approvisionnement et d'imprimerie, chargée de l'approvisionnement en matériels scolaires et d'imprimerie...

Patrick Ndunguidi

NORD-KIVU

Les déplacés de Lwemba veulent le retour des équipes de la riposte à Ebola

La réclamation a été faite au coordonnateur général de la riposte à l'épidémie, le Pr Steve Ahuka Mundeke, lors de sa visite, le 5 décembre, au camp des déplacés, en vue de continuer d'organiser les activités de lutte dans le but de mettre fin à cette maladie qui tue actuellement plusieurs personnes de la communauté.

Le coordonnateur général de la riposte contre la maladie à virus Ebola a achevé, jeudi dernier, sa mission à Biakato, en Ituri, où il a invité toute la population de cette localité à s'impliquer dans les activités de la riposte car, a-t-il dit, sans son implication, la maladie ne saurait être vaincue. A



Les déplacés de Lwemba Esther/DR

Benia, au Nord-Kivu, où il est également passé, le Pr Steve Ahuka Mundeke a pris part à la réunion matinale sur l'évo-

lution de l'épidémie. A cette occasion, il a félicité et réconforté les équipes constituées surtout des locaux pour le

travail abattu durant cette période de crise. Aussitôt après, il s'est rendu au camp des déplacés de Lwemba qui se trouve présentement à Beni, où ces derniers ont demandé le retour de l'équipe de riposte à la maladie d'Ebola. Rappelons que depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de trois mille trois cent dix-huit, dont trois mille deux cents cas confirmés et cent dix-huit probables. Le nombre de décès enregistrés est de deux mille deux cent sept parmi lesquels deux mille quatre-vingt-neuf confirmés et cent dix-huit probables. Mille quatre-vingt-quatre personnes ont été guéries et ont

quitté les centres de traitement. A la date du 5 décembre, trois cent cinquante-sept cas suspects étaient en cours d'investigation. La situation épidémiologique révèle, par ailleurs, que cinq nouveaux cas confirmés ont été rapportés au Nord-Kivu dont trois à Beni, un à Mabalako et un autre à Oicha. Aucun nouveau décès parmi ces cas confirmés n'a été enregistré et aucune personne guérie n'est sortie des centres de traitement. Un agent de santé figure parmi ces nouveaux cas confirmés à Mabalako. Le cumul des cas confirmés/probables parmi les agents de santé est de cent soixante-quatre.

Blandine Lusimana

ALTERNANCE PACIFIQUE DU POUVOIR

Le gouvernement décide d'immortaliser la date du 24 janvier

A un mois et quelques jours de l'An 1 de la passation du pouvoir entre l'ex-chef de l'Etat, Joseph Kabila, et l'actuel, Félix Tshisekedi, l'exécutif national compte institutionnaliser la date du 24 janvier afin d'assurer sa pérennisation au regard de sa portée hautement historique.

La treizième réunion ordinaire du Conseil des ministres, tenue à la Cité de l'Union africaine sous la présidence de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a abordé, comme à l'accoutumée, plusieurs sujets d'intérêt national. Dans la foulée des débats, celui portant sur l'institutionnalisation de la date du 24 janvier a occupé une bonne place. C'est le ministre près le président de la République, André Kabanda Kana, qui a proposé au Conseil cette approche visant, selon lui, à pérenniser cette date historique. Et ce, en prévision de la commémoration de l'An 1 de la première alternance démocratique en République démocratique du Congo. Un événement historique jamais connu depuis l'accession du pays à l'indépendance.

A en croire le compte rendu de la réunion fait par le ministre de la Communication et médias, Jolino Makelele, le projet d'institutionnalisation de cette journée historique a été soumis à l'examen du Conseil des ministres et, après débats et délibérations, il a été adopté après quelques amendements. A l'approche du premier anniversaire de l'alternance pacifique et démocratique en République démocratique du Congo, le gouvernement tient à marquer les esprits en donnant à cette date une dimension événementielle et mémorable. Le

compte rendu est resté toutefois muet sur la forme que pourrait prendre la célébration de cette date.

La journée du 24 janvier sera-t-elle déclarée fériée et chômée sur toute l'étendue du pays ou sera-t-elle célébrée, en un jour ouvrable, sans grande pompe. Autant de questions qui taraudent déjà les esprits, lorsqu'on sait que le mois de janvier est quasi saturé en termes de jours fériés qui se succèdent, à petits intervalles.

La mémoire du tout premier Premier ministre de l'histoire congolaise, Patrice Emery Lumumba (assassiné le 16 janvier 1961) est honorée en ce mois de janvier autant que celle de Laurent-Désiré Kabila, le troisième chef de l'Etat congolais, assassiné un certain 17 janvier 2001. A cela s'ajoute le 4 janvier 1959, jour des martyrs de l'indépendance. Toutes ces journées sont naturellement déclarées fériées, chômées et payées sur toute l'étendue du pays. Une nouvelle date de plus à intégrer dans cette liste risquerait d'être mal perçue dans l'opinion. « Dans un pays en totale reconstruction où le tissu socioéconomique a été littéralement détruit, l'accumulation des jours fériés ne favorise guère l'élan et l'esprit de développement dans le chef des Congolais qui n'ont plus droit à la distraction ni à la fainéantise », a commenté un analyste sous le sceau de l'anonymat.

Alain Diasso

AGRICULTURE

Cinq zones agro-industrielles en voie d'être créées en RDC

Le ministre de tutelle, Jean Joseph Kasonga, a indiqué, le 7 décembre lors de la signature du contrat avec le fonds d'investissement dénommé «Vital capital», que le projet ambitieux va notamment créer l'emploi pour les Congolais et les nourrir.

Le projet de création des zones spéciales d'agro-industrialisation, dont les prémices ont été posées en mars dernier à la faveur de l'entretien que le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, avait eu avec le patron de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwimi Adesina, vient d'atteindre sa phase de maturation. Censé impliquer des investisseurs privés pour le développement des milieux ruraux en République démocratique du Congo (RDC), ce projet est traduit en acte au travers d'un contrat conclu le 7 décembre, entre, d'une part, le gouvernement congolais représenté par le ministre de l'Agriculture, Jean Joseph Kasonga, et d'autre part, le fonds d'investissement dénommé «Vital capital».

Les capitaux attendus de cette institution financière pilotée par ces investisseurs privés serviront à l'exploitation agro-industrielle dans cinq zones spéciales à travers le pays. Les sites concernés se trouvent dans les provinces du Kongo central, du Grand Kasai (Kasai, Kasai oriental et central), du Grand Katanga (Tanganyika, Haut-Lomami, Lualaba et Haut-Katanga), du Grand Bandundu (Kwilu, Kwango et Mai-Ndombe) ainsi que dans l'ancienne province Orientale (Bas-Uélé, Haut-Uélé, Tshopo et Ituri).

« Nous voulons que ce travail donne du bou-

lot, donne à manger à nos compatriotes parce qu'à l'heure actuelle, nous importons pour au moins deux milliards de dollars américains chaque année », a indiqué le ministre Jean Joseph Kasonga dans son adresse. En retour à l'assistance dont elle est bénéficiaire de la part de ces investisseurs, la RDC entend leur garantir un appui sérieux sur le plan du climat des affaires, en veillant à la stricte application des lois y afférentes pour protéger leurs investissements. Le financement disponibilisé est de l'ordre de cent cinquante millions de dollars et pourrait, de l'avis des experts, booster le secteur agricole et favoriser l'agro-industrie pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en très peu de temps. La diversification de l'économie congolaise qu'a toujours prônée le chef de l'Etat vient d'entrer dans sa phase décisive. Le défi est de combattre la malnutrition par le biais de ces zones spéciales d'agro-industrialisation à établir près des lieux de production agricole. Bien plus, ces zones spéciales seront dotées d'infrastructures énergétiques, de transport et de communication pouvant favoriser la création locale de la valeur ajoutée par le développement des chaînes de production agricoles et leur transformation locale.

« L'agro-business représentera mille milliards de dollars d'ici à 2030. Si vous ne vous engagez pas dans l'agro-industrie, les autres viendront tout prendre », avait averti, en son temps, président de la BAD. La RDC s'inscrit, d'ores et déjà, dans cette dynamique progressiste et innovante.

A.D.

LUTTE ANTICORRUPTION

Un forum sur le système national d'intégrité

La rencontre de haut niveau a été organisée par la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco), le 5 décembre à Kinshasa, en collaboration avec le secrétariat international de Transparency international.



Le directeur général adjoint de l'Oscpep, Robert Munsu, le député national Pasi Za Pamba et Ernest Mpararo de la Licoco

Le système national d'intégrité (SNI), a expliqué le conseiller régional Afrique de Transparency international, Samuel Kaninda, est un outil de cette organisation pour lutter contre la corruption dans un pays, un dispositif d'évaluation qui s'appuie sur des piliers, parmi lesquels les institutions du pays qui doivent s'impliquer dans cette lutte (corruption de survie, de profit et la grande corruption qui est plus subtile).

« *Système national d'intégrité de la RDC: le rôle des acteurs étatiques et non étatiques en matière de prévention de la corruption et la promotion de la bonne gouvernance* » a été le thème de la première table ronde avec quatre intervenants, notam-

ment le député national Jean-Pierre Pasi Za Pamba qui est aussi vice-président de la section RDC du Réseau des parlementaires africains contre la corruption; de Robert Munsu Bunkete, directeur général adjoint de l'Observatoire de surveillance de la corruption et de l'éthique professionnelle (Oscep); d'Ernest Mpararo, secrétaire exécutif e la Licoco et de Mme Mbala, directrice générale adjointe de la société pétrolière Perenco. La deuxième table ronde s'est articulée autour du thème « *Système national d'intégrité de la RDC: la lutte contre l'impunité, simple slogan ou réalité vécue?* ». Deux intervenants se sont étalés sur le sujet, Me Georges Kapiamba,

coordonnateur de l'Association congolaise d'accès à la justice, et Israël Mutala, journaliste spécialisé dans les questions de gouvernance.

Enfin, la troisième table ronde sur « *Système national d'intégrité de la RDC: la lutte contre la corruption et l'atteinte des Objectifs du développement durable en RDC* » a connu les interventions riches d'Al Kitenge, expert en gouvernance et d'Oasis Kodila Tedika, expert à l'Observatoire congolais du développement durable du ministère du Plan. Chaque table ronde a donné lieu à des échanges très enrichissants en informations entre l'assistance et les intervenants, d'autant plus que l'on a noté la présence d'un conseiller à la présidence de la République, d'un avocat général du parquet près la Cour de cassation, des représentants d'autres institutions étatiques et des organismes internationaux et de la société civile.

Le Système national d'intégrité, a-t-on fait comprendre, vient donc s'aligner parmi les armes de lutte contre la corruption. Le forum de haut niveau a eu pour objectif de contribuer à une bonne gouvernance effective dans le pays, en favorisant la réalisation des objectifs de développement socio-économique nationaux. Spécifiquement, ce colloque a

visé à faciliter un cadre d'échange et de partage entre les différents acteurs et parties prenantes du SNI de la RDC, de mettre en relief les défis et opportunités liés au renforcement du système préventif et répressif de la corruption dans le pays et d'identifier des pistes concrètes pour capitaliser les opportunités de renforcement du SNI de la RDC.

Des chiffres accablants...

Rappelons-le, la RDC est placée 176e sur cent quatre-vingts pays dans le classement 2018 de l'Indice de développement humain des Nations unies. Selon la Banque mondiale, le taux d'extrême pauvreté dans le pays, en 2018, est d'environ 73 %, faisant de lui l'un des pays subsahariens le plus pauvre. Des longues périodes d'instabilité politique, la mauvaise gouvernance et la corruption endémique sont les principaux facteurs d'anéantissement de ses efforts de réduction de la pauvreté. Le pays est, en outre, 47e sur les cinquante-quatre Etats africains inclus dans le rapport 2018 de l'Indice Mo Ibrahim de gouvernance africaine, avec une note de 32,1 sur 100. Cet indice évalue quatre aspects liés à la gouvernance, à savoir la sécurité et l'Etat de droit; la participation et les droits humains; le développement économique

et le développement durable; et le développement humain. Et selon l'édition 2018 de l'Indice de perception de corruption qui se focalise sur la corruption dans le secteur public des Etats, la RDC a été classée 161e sur cent quatre-vingts, avec une note de 20/100 qui traduit le caractère systémique du fléau.

D'après la dernière édition Afrique du Baromètre mondial de la corruption, publiée en juillet 2019, 85% des Congolais sondés estiment que la corruption a pris de l'ampleur dans les douze mois précédents tandis que près 80 % estiment que le gouvernement ne fait pas assez pour lutter contre le fléau. En scrutant ces chiffres, Transparency international a pris l'option de développer l'approche SNI comme moyen d'évaluation de l'efficacité du dispositif anti-corruption d'un pays secteur par secteur. Le SNI permet une analyse nuancée de l'état des efforts de lutte contre la corruption. Ce, d'autant plus que la lutte contre ce phénomène fait partie des priorités du président de la République, Félix Tshisekedi. Il a réitéré « *son indéfectible engagement à lutter contre la corruption sous ses divers aspects* », lors d'une manifestation relative à la Journée africaine de lutte contre la corruption organisée par l'Oscpep.

Martin Engimo

ASSAINISSEMENT

Les trois circonscriptions électorales de Poto-Poto se mobilisent

Dans le cadre de l'opération « Villes, villages et habitations propres », prévue chaque premier samedi du mois, la structure Healthy environment a assemblé, le 7 décembre, la population du troisième arrondissement de Brazzaville, autour de son programme dénommé « Pour l'amour de Poto-Poto ».

Plusieurs artères ont été assainies par les habitants, les tenanciers des boutiques, les associations et les agents de la primature. Le Premier ministre, Clément Mouamba, accompagné du maire de Poto-Poto, Jacques Elion, et de l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean Batiste Habyarimana, a visité les sites prévus pour la circonstance.

Après la mairie de Poto-Poto où l'opération a été lancée,

« Nous sommes ici pour évaluer l'application de la mesure que nous avons prise, il y a quelques mois. Nous pensons que les citoyens respectent bien la circulaire et nous sommes là pour les encourager »



Clément Mouamba ramassant les déchets sur l'avenue de France/Adiac

une autre délégation, conduite par la députée Charlotte Opiambat, s'est dirigée sur l'avenue Beaux-Parents, donnant l'allure d'une marche sportive. Quant au Premier ministre, il s'est rendu d'abord sur l'ave-

nue de la Paix où il a rencontré le député Ferréol Ngassakys, ensuite sur l'avenue de France où l'attendaient Jean de Dieu Kourissa et ses mandants. Au terme de l'activité, Clément Mouamba a indiqué que

chaque Congolais devrait s'approprier la salubrité, profitant de l'occasion pour exhorter la population dans son ensemble à pérenniser cette opération salubre et indispensable. « Nous sommes ici pour éva-

luer l'application de la mesure que nous avons prise, il y a quelques mois. Nous pensons que les citoyens respectent bien la circulaire et nous sommes là pour les encourager », a indiqué le Premier ministre.

Pour sa part, le directeur général de Healthy environment, Yvon Kaba, a notifié qu'une telle mobilisation permet d'inculquer la valeur de salubrité publique aux citoyens. Selon lui, c'est une manière de faire de chacun un acteur de salubrité.

« Pour l'amour de Poto-Poto » est un programme d'assainissement de cet arrondissement cosmopolite. « Vu que nous ne pouvons pas assainir tout Poto-Poto en un seul jour, nous étalerons l'opération sur une durée d'un mois environ, avec les habitants de cet arrondissement. C'est un travail volontaire et humanitaire », a conclu Trésor Koffy, responsable de la communication à Healthy environment.

Rude Ngoma

RÉFORME DU SECTEUR PUBLIC

La Sangha et la Likouala évaluées par une mission de la Banque mondiale

Afin de renforcer les capacités des directions départementales du ministère de l'Economie forestière en charge de la gouvernance Redd+, une équipe du projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp) et de l'Economie forestière a séjourné à Ouesso et Impfondo, du 15 au 22 novembre, pour une visite d'inspection.

Conduite par le directeur des Etudes et de la planification du ministère de l'Economie forestière, Jean Claude Bozongo, la mission d'évaluation consistait à identifier les besoins de renforcement des capacités des directions départementales de ce ministère et des comités départementaux Redd+.

Plusieurs questions ont fait l'objet des échanges entre les membres de la délégation et les différents acteurs concernés. Dans le département de la sangha, notamment son chef-lieu Ouesso, l'équipe s'est entretenue avec le directeur par intérim du département de l'Economie forestière sur l'objectif de la mission. Des documents d'orientation présentés ont ainsi permis à l'équipe de connaître et d'approfondir l'état des besoins de cette direction départementale et du Comité départemental de la Redd+.

Pour ce qui est d'Impfondo, chef-lieu de la Likouala, les échanges se sont articulés autour de l'identification des besoins de ce département en présence de Josélyne Mireille Zikito, directrice départementale de l'Economie forestière.

Réalisée par route sur un trajet de 1437 km de Brazzaville à Impfondo et pendant la période de fortes pluies dans les deux départements, la délégation a fait face à une multitude de difficultés. Pour ce faire, des fiches, des états de besoins en formation et en équipement pour les deux départements ont été élaborés pour être soumis à l'unité de coordination du Prisp, dans le cadre du plan de travail et du budget annuel 2020.

Ces besoins permettront, en effet, de renforcer les capacités et de redynamiser les structures départementales du ministère de l'Economie forestière en charge de la gouvernance Redd+, afin de participer activement à la prise de décision et à la veille de contrôle de la mise en œuvre du programme Redd+.

Notons que la mise œuvre du Prisp dans le pays est financé par la Banque mondiale.

Gloria Imelda Lossele

ENVIRONNEMENT

L'ONU appelle à empêcher l'érosion des sols

L'invitation a été, le 5 décembre, à l'occasion de la Journée mondiale des sols placée cette année sur le thème « Empêchons l'érosion des sols, protégeons notre avenir ».

Le thème retenu vise, entre autres, à accroître la visibilité des sols pour améliorer leur santé en encourageant les gouvernements, les organisations, les communautés et les individus du monde entier à s'y engager activement.

Aujourd'hui, l'équivalent d'un terrain de football s'érode toutes les cinq secondes et la situation pourrait conduire à la dégradation de plus de 90 % des sols de la terre d'ici à 2050, ont averti les Nations unies. « Ce constat alarmant démontre à quel point l'utilisation des sols est aujourd'hui un enjeu majeur à mesure que la population mondiale augmente », a souligné l'ONU dans une déclaration.

Pour ce faire, une campagne a été lancée avec pour objectif de sensibiliser le public à l'importance du maintien des écosystèmes sains pour le bien-être humain, en abordant les défis croissants liés à la gestion des sols.

Le sol est une ressource fondamentale et un élément essentiel de l'environnement naturel, dont la plupart des aliments de la planète dépendent. Il offre à l'homme son espace vital ainsi que les services liés aux écosystèmes essentiels, importants



Selon la FAO, environ 33% de tous les sols sont dégradés et leur état se détériore à un rythme alarmant.

pour la régulation et l'approvisionnement de l'eau, la régulation du climat, la conservation de la biodiversité, la fixation du carbone et les services culturels. Toutefois, souligne l'ONU, la croissance démographique, la demande toujours plus élevée en nourriture et les intérêts divergents quant à l'utilisation des terres augmentent la pression sur les sols. Environ 33 % des sols de la planète sont dégradés. Bien que l'importance des sols semble évidente, dans le passé, ils n'ont pas reçu l'attention nécessaire en termes d'utilisation et de gestion. « Les sols ont, en effet, été souvent considérés

comme une ressource infinie qui serait toujours en mesure de nous fournir ses services. Nous savons aujourd'hui qu'il n'en est rien. Il importe de sensibiliser dès aujourd'hui à l'importance des sols, en particulier à la nécessité de les protéger et de les utiliser de façon durable », relève l'organisation.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour sa part, invite à rejoindre la campagne, soulignant que même les petites actions ont un impact et propose des idées pour rejoindre l'effort global en vue de combattre l'érosion.

Josiane Mambou Loukoula

CHU BRAZZAVILLE

Signature d'une convention avec une structure sanitaire marocaine

Le but de l'accord conclu entre les deux parties, le 6 décembre dans la capitale congolaise, est d'accompagner la direction générale du plus grand centre hospitalier du Congo dans ses réformes.

L'accord a été signé, pour le compte du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, par son directeur général, Sylvain Villiard, et du côté CHU Ibn Sina de Rabat par son secrétaire général, Ouqa Ouqa Abdelhamid, en présence du représentant de la ministre de la Santé, de l'ambassadeur du Canada au Congo et de Assadafi, le chargé d'affaires du Maroc au Congo. Il vise à appuyer la direction des soins infirmiers du CHU



La signature de la convention entre les deux parties/DR

« Trois axes ont été définis pour l'année 2020. Le premier sur le renforcement et l'organisation des soins infirmiers de manière générale ; le deuxième sur le renforcement des compétences du personnel de gestion et l'organisation du Centre des urgences avec bien sûr une amélioration de la qualité des soins prodigués aux patients ; enfin, le troisième, l'organisation du bloc opératoire avec surtout un appui sur des pratiques infirmières » .

de Brazzaville et de contribuer au renforcement des capacités de gestion administrative et clinique en fonction de ses besoins prioritaires identifiés pour l'année 2019-2020.

« L'accent a été mis sur les filières de coopération en termes de formation, de prise en charge d'évacuations mais également d'actions ponctuelles de déplacement des spécialistes marocains qui viendront ici sur place donner de la substance à cette coopération. Loin de rester dans les textes de convention, nous sommes passés à une

vitesse respectueuse de mise en œuvre de ces accords », a indiqué le chargé d'affaires du Maroc au Congo.

Au titre de l'année 2018, a-t-il poursuivi, vingt-six médecins de différentes spécialités ont été formés et des bourses médicales ont été également accordés à une dizaine d'étudiants congolais. Courant cette semaine, a-t-il ajouté, l'Ecole de santé publique du Maroc a accordé deux bourses pour la formation des gestionnaires de haut niveau d'établissements hospitaliers, traduisant la volonté de Sa Ma-

jesté le roi du Maroc de faire de la coopération Sud-Sud une politique pragmatique, réaliste et efficace sur le terrain .

Pour sa part, le secrétaire général du CHU Ibn Sina a expliqué : « Trois axes ont été définis pour l'année 2020. Le premier sur le renforcement et l'organisation des soins infirmiers de manière générale ; le deuxième sur le renforcement des compétences du personnel de gestion et l'organisation du Centre des urgences avec bien sûr une amélioration de la qualité des soins prodigués aux patients ; enfin,

le troisième, l'organisation du bloc opératoire avec surtout un appui sur des pratiques infirmières » .

le directeur général du CHU de Brazzaville, Sylvain Villiard, a quant à lui laissé entendre : « Le patient est au cœur de nos préoccupations. Il faut mettre l'ensemble de nos ressources ; l'ensemble de nos connaissances vers la patient. Les réformes que nous faisons avec l'aide de nos partenaires, ici aujourd'hui avec le CHU Ibn Sina de Rabat, visent l'amélioration et la qualité des soins aux Congolais » .

Signalons que les deux structures hospitalières sont liés depuis 2006 par une convention de jumelage et de coopération qui porte sur le perfectionnement professionnel du personnel hospitalier. Le CHU Ibn Sina est le plus grand centre hospitalier universitaire du Maroc. Il regroupe dix hôpitaux au sein desquels existent différentes spécialités, les centres de références avec un personnel de six mille cinq cents agents comprenant médecins, infirmiers et gestionnaires. Il a une capacité de mille cinq cents lits et est doté d'un équipement de pointe.

Guillaume Ondzé

PLUIES DILUVIENNES

La société E2C déplore d'importants dégâts sur ses installations électriques

D'après le directeur général adjoint, Adou Danga, l'entreprise a dû dépenser plus d'un milliard francs CFA pour réparer les pylônes et transformateurs endommagés.

Les violents orages de ces derniers jours à Brazzaville et dans les localités périphériques ont arraché des poteaux et détruit des câbles de la société Énergie électrique du Congo (E2C). Ces intempéries ont entraîné de nombreuses coupures d'électricité et plongé une bonne partie de la capitale dans le noir.

Face à la presse nationale, le 4 décembre, Adou Danga a indiqué que des efforts sont en train d'être déployés pour la reprise d'une meilleure desserte en électricité.

« Nous avons fait des efforts pour éviter des érosions. Les pluies diluviennes qui se sont abattues ces derniers jours ont entraîné des dégâts importants estimés à environ un milliard francs CFA. Au moment où je vous parle, il y a un pylône 220 qui est encore tombé », a déclaré le directeur général par intérim de l'E2C.

En effet, l'entreprise publique est sous le feu des critiques à cause de sa mauvaise politique de distribution de l'électricité. En pleine réforme depuis 2018, l'E2C peine à satisfaire les attentes du public.

Signalons que les dirigeants de la société ont annoncé le démarrage, à partir du 10 décembre, d'une opération anti-fraude à Brazzaville puis sur toute l'étendue du territoire national. Ils vont également remplacer les compteurs chez certains de leurs clients.

Fiacre Kombo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



DISTINCTION

L'ambassadeur de la délégation d'Arabie saoudite auprès de l'Unesco élevé par le CESR

L'élévation d'Ibrahim Albalawi, au statut honorifique de président d'honneur du monde arabe du Cercle d'études Scientifiques Rayer (CESR), a coïncidé avec l'élection de son pays au Conseil exécutif de l'Unesco pour la période 2019-2023, le 20 novembre dernier.

Le CESR, par l'intermédiaire de son président perpétuel, a tenu à féliciter Ibrahim Albalawi pour sa contribution à la diffusion de la connaissance auprès de l'humanité, en l'élevant au statut honorifique de président d'honneur du monde arabe de ce cercle d'études et de réflexion.

Sa nomination découle d'une décision adoptée lors du dernier conseil d'administration du CESR. Le lauréat sera prochainement honoré d'un prestigieux diplôme de la main même du président, Jean Paul de Bernis, pour services exceptionnels rendus à la collectivité humaine par l'académie du Mérite et dévouement français, sous le parrainage du président du Cercle, Thierry Rayer.

En effet, informé des découvertes de Thierry Rayer, lors de la Semaine africaine de l'Unesco, Ibrahim Albalawi, en sa qualité d'homme de culture, a tout de suite pensé qu'il était indispensable de les faire connaître et de collaborer avec toute l'humanité afin de diffuser la connaissance ainsi que la méthodologie aux prochaines générations, dans une idée de préservation et de protection des clefs décriptant



Ibrahim Albalawi au milieu du président d'honneur et de la secrétaire générale du CESR/DR

l'art et l'architecture. Selon des chiffres officiels du ministère de la culture du royaume d'Arabie saoudite, le pays serait prêt à investir jusqu'à deux milliards de dollars (1,6 milliard d'euros) dans l'art et la culture.

Les découvertes de Thierry Rayer s'appuient sur l'utilisation des procédés mathématiques universels et de Thalès, Pythagore, le nombre d'or, la suite de Fibonacci, per-

mettant de rassembler toutes les grandes réalisations de l'humanité ainsi que d'offrir une clef de lecture de l'art et de l'architecture en général, depuis l'antiquité jusqu'à la période moderne. Ces découvertes démontrent que l'origine culturelle commune à l'humanité est africaine. « Il est temps de rendre à ce continent africain ce qu'il nous offre depuis longtemps comme ressources naturelles, culturelles

et humaines », a déclaré l'heureux récipiendaire.

Ce diplôme avait récemment été décerné à l'ancien président de la République française, Nicolas Sarkozy ; à Oumar Keita, ambassadeur de la délégation du Mali à l'Unesco et président d'honneur de l'Afrique de l'ouest du CESR ; à Nicolas Druz, président du Fosun Fashion Group (Lanvin, Club Med) ; à Brigitte Macron et à la Société de biologie

(fondée par décret impérial par Pierre Rayer, médecin de l'empereur Napoléon III.)

Qui est Ibrahim Albalawi ?

Grand ami de l'Afrique, le délégué permanent du royaume d'Arabie saoudite et ancien conseiller culturel en France et en Suisse est docteur en sciences du langage. Il est professeur des universités en sociolinguistique à l'université du roi Saoud. Il est fondateur et rédacteur en chef de la revue Synergies Monde Arabe, et aussi rédacteur en chef de la revue Communication linguistique.

Auteur de plusieurs ouvrages et publications scientifiques, il est également ancien membre du Conseil scientifique de la langue française au sein du comité des experts au conseil des ministres, département de la traduction officielle en Arabie saoudite. Il était membre du comité scientifique du Prix international du serviteur des deux lieux saints pour la traduction. Ibrahim Albalawi est le vice-président du Groupe d'études et de recherches pour le français langue internationale.

Bruno Okokana

FESTIVAL MANTSINA SUR SCÈNE

La seizième édition programmée du 14 au 22 décembre

Célébrée autour du thème « Le dynamisme d'une jeunesse », la rencontre internationale de théâtre de Brazzaville se tiendra dans différents endroits de la capitale, avec une programmation spéciale à l'Institut français du Congo (IFC) du 16 au 19 de ce mois.

Organisé depuis 2003 par l'association Noé culture, le festival Mantsina sur scène a surmonté vents et marées pour s'affirmer aujourd'hui comme l'un des rendez-vous incontournables de l'art contemporain à Brazzaville. Avec un thème qui met en exergue la jeunesse, il s'agira pour l'édition de cette année non seulement de reconnaître sa place et son apport depuis le début de cette aventure, mais également de l'encourager à ne pas abdiquer. A en croire les organisateurs, cette jeunesse doit exister, se faire valoir et engendrer le changement.

Art sur scène de représentation pluridisciplinaire, le théâtre s'invitera non seulement à l'IFC mais aussi à l'espace Tabawa, aux ateliers Sahn, dans certains lycées, etc. De nombreux artistes nationaux et internationaux, en provenance du Bénin, de France, de la République démocratique du Congo, de Suisse et du Congo, pays organisateur, sont attendus à Brazzaville pour cet événement. Durant neuf jours, cette ville vibrera



au rythme des spectacles, projections, conférences-débats, résidences et formations. « Une programmation aussi pédagogique que divertissante pour les petits et les grands sera au menu », assurent les organisateurs de ce festival.

Parmi les pièces de théâtre qui seront jouées lors de cette seizième édition, figurent « La gueule de rechange » de Sony Labou Tansi ; « Cahier d'un retour au pays natal » d'Aimée Césaire ; « Le bal de Ndinga » de Tchicaya U Tam'si ; « Lours » d'Anton Tchekov...

Pour cette édition, Mantsina sur scène a institué une résidence d'écriture d'auteurs dramatiques tenue en octobre dernier, des ateliers de formation, des lectures de textes d'auteurs contemporains et des spectacles inouïs. A cet effet, quatre ateliers de formation sont en cours d'initiation à l'IFC autour du jeu d'acteurs et écriture dramatique, journalisme et réalisation, des marionnettes et de la mise en scène.

Notons que le festival Mantsina sur scène est le fruit d'un partenariat entre l'Institut français de Paris, l'IFC, l'Organisation internationale de la Francophonie, le ministère de la Culture et des arts, la mairie de Brazzaville, Radio France internationale, la Chartreuse, Ta Ba Wa, les récréatères, Gars aux pieds nus et les Courageux.

Merveille Atipo

PARUTION

Franck Carel Nkaya se penche sur le manque de compétitivité des industries culturelles et créatives congolaises

Dans un ouvrage de soixante-douze pages paru le 19 novembre dernier, aux éditions Edilivre à Paris (France), l'auteur dresse un état des lieux du secteur de la culture au Congo, avec un accent particulier sur les industries culturelles et créatives, et propose des bases stratégiques de planification et de mise en œuvre.

Le livre « Les Facteurs de manque de compétitivité des industries culturelles et créatives congolaises et leurs approches de solutions : cas de la Manufacture d'art et d'artisanat congolais (MAAC) », découle des recherches menées par son auteur, sur les industries culturelles et créatives congolaises. A travers ces recherches, Franck Carel Nkaya découvre et met en évidence l'existence d'une mosaïque culturelle congolaise très riche et diversifiée, avec des atouts de développement socio-économique, notamment à travers les industries culturelles et créatives qui s'illustrent par les formes ci-après : la peinture sur toile, la sculpture, la poterie, la céramique, la vannerie, la cordonnerie, la peinture murale, les maisons d'édition du livre et autres publications (revues, journaux, etc.).

Par son contenu, l'ouvrage constitue, d'une part, une véritable source d'informations pour les étudiants, les enseignants, chercheurs et managers, et d'autre part, un outil d'analyse, de décision et de planification au profit des décideurs et partenaires d'aide au développement pour les stratégies, politiques, programmes et projets de développement socio-économique à travers le secteur de la culture.

Enfin, l'auteur invite les lecteurs de son ouvrage à découvrir les enjeux et le rôle du management



Franck Carel Nkaya/DR

dans le processus de développement des entreprises culturelles, avec un cas pratique sur la MAAC de Brazzaville.

De nationalité congolaise, Franck Carel Nkaya est titulaire d'un master en management des organisations et ressources humaines à l'Institut de gestion et de développement économique de Brazzaville. Pendant seize ans, il a évolué au sein des institutions onusiennes dans le pays. De 2002 à 2006, il a travaillé au Bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance, puis de septembre

2006 à décembre 2018, il a évolué au sein de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la science et la culture, où il a cumulé les fonctions de chargé des programmes Culture, Communication et information, Sciences humaines et sociales, avec à son actif plusieurs projets culturels élaborés et mis en œuvre. Sa passion pour la culture et ses compétences professionnelles lui ont permis de passer en revue la situation des industries culturelles et créatives congolaises.

B.O.

ENERGIE

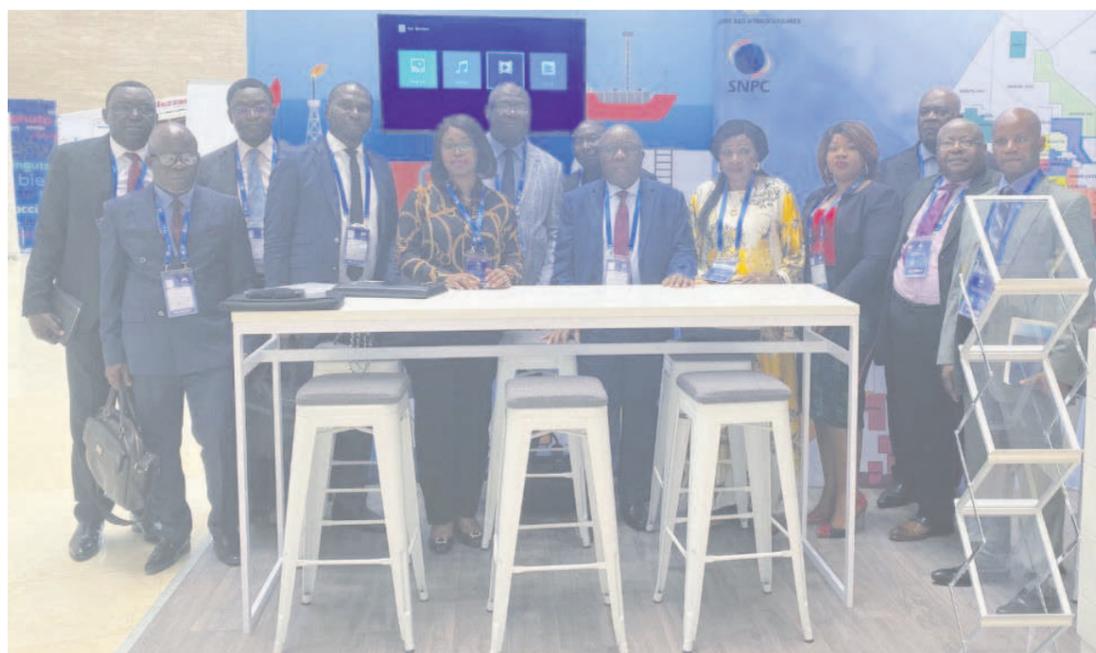
La SNPC présente sa démarche sur la valorisation du gaz au Congo

La société a dévoilé sa vision sur le secteur lors du deuxième forum des pays exportateurs de gaz, tenu récemment à Malabo, en Guinée équatoriale.

La délégation de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), conduite par son secrétaire général, Georges Hossié, a participé au panel sur le gaz naturel, énergie et atteinte des objectifs de développement durable. Elle a

« Le pays a interdit le torchage de routine du gaz sur les sites de production »

partagé au pays membres la vision du Congo dans le secteur gazier. « *Le pays a interdit le torchage de routine du gaz sur les sites de production* », a



La délégation de la SNPC au forum sur le gaz/DR

indiqué Georges Hossié, soulignant le rôle à donner au gaz comme source d'énergie transitoire, l'équilibre à trouver dans l'usage concomitant ou alterné du gaz et des ressources hydroélectriques, l'orientation progressive

vers les énergies renouvelables, le mix énergétique et le développement durable.

Par ailleurs, le chef de projet Gaz-SNPC, Cyriaque Etroubeka, a fait une présentation sur la démarche de la société pétrolière na-

tionale concernant la valorisation du gaz au Congo. L'action repose essentiellement sur la recherche d'un partenaire de référence, la conception du master plan gaz dans un délai de quatre mois, l'amélioration du cadre juridique et ré-

glementaire, l'attractivité du secteur gazier à travers des mesures fiscal-douanières, l'actualisation du code des investissements ainsi que l'amélioration de la communication dans ce domaine.

Au nom du directeur général de la SNPC, Raoul Ominga, la délégation a salué l'initiative du secrétaire exécutif du forum des pays exportateurs de gaz d'avoir invité cette entreprise pour représenter le Congo. Cette délégation, précisons-le, a également pris part à la réunion du Joint Organization Data Initiative dont le rôle est de gérer la base des données internationales en matière d'informations et statistiques gazières.

Gloria Imelda Lossele

LE FAIT DU JOUR

Otan laisser tomber...

Ou réformer l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), dont les dirigeants des vingt-neuf Etats membres étaient réunis, les 3-4 décembre, à Londres, la capitale du Royaume-Uni, pour les soixante-dix ans de son existence ? Au regard des tensions apparues dans le sillage de ces retrouvailles où l'on a vu les présidents français, américain et turc se tancer comme jamais auparavant, il est clair que cette structure créée, en 1949, pour conjurer la menace communiste, a besoin d'être repensée.

Non seulement, en effet, son alter-ego, le Pacte de Varsovie, construit en 1955, sous la houlette de l'ex-Union des républiques socialistes soviétiques-URSS- et qui regroupait les pays de l'Europe orientale socialiste, a disparu en 1991, conséquence de la chute du Mur de Berlin deux ans plutôt, mais les défis du monde actuel

ne sont peut-être plus quantifiables en termes de division Est-Ouest.

On voudrait, sans posséder la perspicacité des stratèges de l'organisation politico-militaire occidentale basée à Bruxelles, en Belgique, comprendre qu'un enjeu comme celui de la lutte contre le terrorisme pouvait aider à la convergence de vues dans un cadre multilatéral, plus consensuel, qu'est l'ONU.

C'est vrai, penser ainsi serait croire que le terrorisme répondrait d'un Etat, avec un territoire, une population et des frontières qui lui permettraient de défendre ses intérêts. Ce serait imaginer la même chose de l'ONU. Or il n'en est rien. D'où cette fixation autour d'objectifs précis, les autres puissances externes à l'Alliance, bien sûr, qu'il est convenu de traiter telles quelles, des ennemis potentiels susceptibles de rebondir à tout moment et faire mal.

Depuis qu'elle a entrepris de s'élargir vers l'est, raflant sur son cours ses anciens satellites du temps de la guerre froide, l'Otan fait peur à la Russie et ne cesse de nourrir elle-même pour la Chine, de plus en plus compétitive sur tous les plans, une réelle appréhension. Voilà autant de dispositions d'esprit différentes, qui ne facilitent pas la mise en commun par les Etats d'une stratégie de démantèlement de la nébuleuse terroriste. Ces divergences vont de la définition de ce qu'est la menace terroriste pour les uns et des autres, des moyens à mobiliser pour y faire face et des résultats attendus.

Quand le Français Emmanuel Macron moque une Otan en « état de mort cérébrale », ne fait-il pas allusion au soutien inespéré que son pays attend de ses amis dans l'engagement des troupes de l'hexagone au Sahel ? Quand le Turc Recep Tayipp Erdogan dit ne rien com-

prendre de l'attitude de ses alliés devant son positionnement au nord de la Syrie, n'est-il pas confronté à la définition de la menace par ces derniers ? Et quand au milieu de tout ceci, l'Américain Donald Trump parle argent, taxes et surtaxes pour ce que ses alliés doivent verser comme contribution pour la survie de leur organisation commune, n'alerte-t-il pas sur les difficultés à la fois financières et mêmes conceptuelles réelles auxquelles fait face celle-ci ?

Autant le dire calmement, comme le pacte de Varsovie qui ne survécut pas à la chute du Mur de Berlin, l'Otan est à un tournant de son histoire. Il reste qu'il est difficile d'abandonner ses rêves. La raison d'être de l'Alliance atlantique ayant quasiment disparu, le problème de ses Etats-parties est qu'ils ne veulent simplement pas s'avouer vaincus.

Gankama N'Siah



MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

UNITE DE GESTION DU PROJET

Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux

COMMUNIQUE DIVERS

Le Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet Lisungi informe tous les ménages bénéficiaires du **Programme Activités Génératrices de Revenus (PAGR)** de **Makélékélé, Bacongo, Mougali, Talangai, Mfilou, Madibou, Djiri et de Nganga Lingolo**, que la campagne de paiement des subventions au titre du PAGR va démarrer à partir du 10 décembre 2019 dans les agences de la Banque Postale du Congo selon le calendrier ci-après.

Localités Concernées	Périodes	Lieux de paiement	Horaires
Makélékélé	10 au 14 décembre 2019	BPC Centre-ville	9h à 15h
Bacongo	10 au 14 décembre 2019	BPC Centre-ville	9h à 15 h
Mougali	10 au 11 décembre 2019	BPC Poto-poto	9h à 15 h
Talangai	10 au 13 décembre 2019	BPC Rond-Point Koulounda	9h à 15 h
Mfilou	10 au 13 décembre 2019	BPC Aéroport	9h à 15 h
Madibou	16 au 17 décembre 2019	CAS de Makélékélé	9h à 15 h
Djiri	18 au 19 décembre 2019	Commune Djiri	9h à 15 h
Nganga lingolo	17 décembre 2019	CAS de Makélékélé	9h à 15 h

Les calendriers de paiement sont affichés dans les Circonscriptions d'Action Sociales de chacune des localités concernées. Toute personne à l'écoute de ce communiqué est priée d'en informer les intéressés.

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2019

Alfred Constant KIAKOUAMA

Na Lisungi, beto me zua lusadusu!



Na Lisungi, tosungami!

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

BUROTEC
Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Bid Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093
18, Avenue Emile Biayénda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre ville - Brazzaville
République du Congo

Tel. : 06 808 13 24/05 737 37 03
Fax: +41 22 739 7279

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
SUR LE PROJET " UNHCR RIGHTS MAPPING TOOL"**

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) en République du Congo invite **les consultants/ Entreprises/ Cabinets ou Instituts de Recherche** à bien vouloir soumettre une offre relative à l'avis de consultation nationale ci-dessous :

**«AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° HCR/BZV/UAL/AAO/015/2019-gdsa
SUR LE PROJET " UNHCR RIGHTS MAPPING TOOL"**

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, **au plus tard le 18 décembre 2019 à 17 h 00.**

Brazzaville, le 05 décembre 2019



Section Approvisionnements

COMMUNIQUÉ

Maison d'édition, ayant pignon sur rue, recrute journaliste pour une mission ponctuelle. Rémunération intéressante.

Contacts :
06 663 18 03/ 05 304 19 53

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-033

POSTE VACANT: MECANICIEN AUTO (AUTOMOTIVE MECHANIC)

Grade - FSN-05

Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 29 Novembre 2019

DATE DE CLOTURE: 13 Décembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:

- Avoir au moins un BEPC ou équivalent
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 2 & 3)
- Justifier d'au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle en tant que mécanicien auto

TACHES PRINCIPALES:

Sous la supervision directe du superviseur du parc automobile, le/la titulaire remplit une grande variété de fonctions de maintenance et de réparation sur les moteurs à essence et diesel, les châssis, les systèmes électriques et les équipements spécialisés du parc automobile de l'Ambassade des Etats Unis. Le/la titulaire effectue également une maintenance préventive avec la responsabilité de commander les pièces et les fournitures en stock et travaille de manière indépendante. Il/elle devra avoir des connaissances techniques approfondies en matière d'entretien et de réparation des véhicules.

COMMENT POSTULER:

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : <https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/> ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.
Bonne chance!

NÉCROLOGIE

Les enfants Morapenda, les familles Gombet, Okamba, Odicky ont la profonde douleur vous informent que le programme des obsèques de leur grand-mère, mère et tante, Marie-Germaine Ngala, se présente comme suit :

Mardi 10 décembre 2019 :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville et recueillement au domicile familial au n° 12 de la Rue 5 Février, à Poto-Poto.

12h00 : Messe en l'église Saint-Anne de Brazzaville

13h00 : Départ pour le cimetière Bouka.

17h00 : fin de cérémonie.



Hypolite Matassa, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Romain Matassa (à tout-casser) et Simon Bindouga annoncent aux parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de leur père, Simon Bidounga, alias Tenez femmes, se présente comme suit :

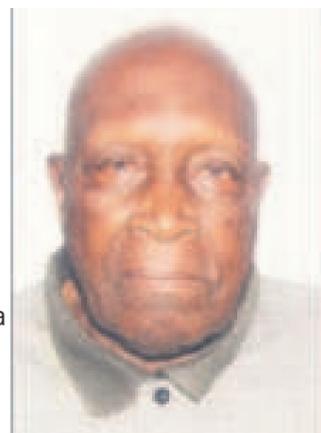
Jeudi 12 décembre 2019

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire ;

10h00 : recueillement au domicile, n° 10, avenue de la Caravane, quartier Fond Tié-Tié.

14h00 : départ pour le cimetière Mvindoulou 2 ;

17h00 : fin de cérémonie.



Wilfrid Olo, agent des Dépêches de Brazzaville, Mmes Olo née Nina Kalebi Madéleine, Bomo née Martine Onganda, les familles Ekoulou et Leyomi, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle, frère, mari, fils et père, Thomas Bomo, survenu le 25 novembre 2019, à l'hôpital militaire Pierre Mobengo à Brazzaville des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu sis au quartier Massengo, arrêt Manguier, vers Domaine.

Le programme et la date de l'enterrement seront communiqués ultérieurement.



Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Ngouabi et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle, neveu et grand père, Bernard Ngouabi, survenu le 29 novembre 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, sis 174 bis de la rue Louingu, vers l'école Gampo Olilou, à Ouenzé.

REMERCIEMENTS

Comme nous faisons tous partis de sa vie. Collègues, amis, voisins, nous étions tous là, jusqu'au dernier départ de notre cher, aimable et regretté disparu Etienne Noël Matoko. Nous, veuve, enfants et famille Matoko tenons à vous remercier pour vous être associés à notre peine et pour nous avoir adressé tant d'attentions morale, financière, et par vos fleurs, vos cartes ou simplement vos sourires délicats ainsi que vos oreilles attentives. Nous voulons vous remercier de ces vibrants hommages que vous avez sus lui rendre, éternels témoins de sa présence. Sa joie de vivre continuera de s'animer en nous tous. Avec toute notre affection.



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle présentement Koulounga Milandou Rogeline, je désire désormais être appelée : Koulou Milan Rogeline Jonathan, fille de Koulounga Jonathan et de Louvouezo Elise. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.



AVIS D'APPEL D'OFFRES (RÉVISÉ)

Pour le Raccordement des Centres des impôts et des Sites administratifs à la Fibre optique Inter-Administration (FIA) à Brazzaville

Projet: PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)
Acheteur : GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Pays: REPUBLIQUE DU CONGO
Crédit No.: IDA- 60 230 CG
AAO No: 01/REVISE/MPSIR/PRISP/AOI/F/UCP-19
Emis le: 06 décembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de RACCORDEMENT DES CENTRES DES IMPOTS ET DES SITES ADMINISTRATIFS A LA FIBRE OPTIQUE INTER-ADMINISTRATION (FIA) A BRAZZAVILLE. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire.

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour le raccordement des centres des impôts et des sites administratifs à la fibre optique inter-administration. Ce lot unique couvrira deux sous-lot suivants :

Sous-lot 1 : Travaux de génie-civil et de fibre optique ;

Il s'agit de la fourniture des matériels et de la construction d'une infrastructure de génie civil en propre sur certains tronçons, et en mutualisation des infrastructures existantes de Congo Telecom ainsi que celles de la Société Nationale d'Electricité sur d'autres tronçons. Ce sous-lot devra couvrir le génie-civil et la fibre optique, le câblage structuré des régies financières et la sécurisation électrique pour l'ensemble des sites connectés à la FIA.

Sous-lot 2 : Fourniture et installation des matériels actifs.

Il s'agit de la fourniture des matériels et de la construction d'un nouveau réseau IP basé sur la FIA, lequel devra activer les connectivités de l'ensemble des sites administratifs. Ce sous-lot devra couvrir le réseau Ethernet, le réseau IP et la sécurité avancée.

Les soumissionnaires intéressés et éligibles doivent avoir réalisé au moins un marché similaire au cours des 5 dernières années dont le montant minimum s'élève à 3 milliards (seront pris en compte les marchés similaires exécutés par un soumissionnaire au cours de la même période dont le montant cumulé devra être au minimum de 3 milliards de FCFA ou équivalent).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél : 22 614 41 81/06 834 47 00 ; E-mail : prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

rue du Tourisme n° 03 quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/04 032 22 81/ 06 834 47 00

Email: prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées

données sont les suivantes :

Désignation du compte : PRISP

N° de compte : 30019 10001 10721400001 48 (IBAN)

SWIFT : CNNGCGGXXX.

Domiciliation : Banque Postale du Congo (BPC).

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et le retrait au siège du projet pour les soumissionnaires locaux.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 janvier 2020 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 23 janvier 2020 à 14 h 15 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de 45 millions de FCFA ou équivalent.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 834 47 00

Adresse électronique :

prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2019

Le Coordonnateur,
Jean-Noël NGOULOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES (RÉVISÉ)

pour le dimensionnement, l'acquisition et l'installation d'un système solaire pour les sites du ministère des finances et budget à Brazzaville et à Pointe-Noire

Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Acheteur : GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Pays: REPUBLIQUE DU CONGO

Crédit No.: IDA- 60 230 CG

AAO N° : 03/REVISE/MPSIR/PRISP/AOI/F/UCP-19

Emis le : 06 décembre 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de : DIMENSIONNEMENT, ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN SYSTEME SOLAIRE POUR LES SITES DU MINISTERE DES FINANCES ET BUDGET A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire.

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : DIMENSIONNEMENT, ACQUISITION ET INSTALLATION DU SYSTEME SOLAIRE POUR LES SITES DU MINISTERE DES FINANCES ET BUDGET A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE. Le présent dossier d'appel d'offre est constitué en un Lot Unique.

Le présent marché à lot unique vise l'électrification en photovoltaïque de 8 sites dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Il s'agira de la fourniture, livraison, installation et mise

en service des kits solaires photovoltaïques.

Les soumissionnaires intéressés et éligibles doivent avoir réalisé au moins un marché similaire au cours des 5 dernières années dont le montant minimum s'élève à 300 millions de francs CFA ou équivalent (seront pris en compte les marchés similaires exécutés par un soumissionnaire au cours de la même période dont le montant cumulé devra être au minimum de 300 millions de francs CFA ou équivalent).

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél : 22 614 41 81/06 834 47 00 ; E-mail : prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

rue du Tourisme n° 03 quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/04 032 22 81/ 06 834 47 00

Email: prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont les suivantes :

Désignation du compte : PRISP

N° de compte : 30019 10001 10721400001 48 (IBAN).

SWIFT : CNNGCGGXXX

Domiciliation : Banque Postale du Congo

Le dossier d'appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et le retrait au siège du projet pour les soumissionnaires locaux.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 janvier 2020 à 14 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 31 janvier 2020 à 14 h 15 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de 10 millions de francs CFA ou équivalent.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 834 47 00/04 032 22 81

Adresse électronique :

prispcongo@gmail.com, prisp-marches@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2019

Le Coordonnateur,
Jean-Noël NGOULOU



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX
UNITÉ DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°001-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-20
« Relatif au recrutement de sept comptables des antennes départementales du Projet Lisungi »

1. Le Projet Lisungi Système de Filets Sociaux a reçu un financement du Gouvernement de la et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter des comptables chargés d'assurer la gestion financière au niveau des antennes départementales des nouvelles zones d'extension du projet.

2. Sous l'autorité du Responsable Administratif et Financier du Projet et la supervision directe du DDAS, le comptable assure la tenue de la comptabilité du projet dans les conditions et les délais requis pour assurer une bonne visibilité de la gestion comptable et financière et ce, conformément aux principes comptables généralement admis tels qu'ils sont rappelés dans le Manuel de procédures. Il veille à la bonne tenue du système d'information et de gestion basé sur le logiciel TOM2PRO.

Plus précisément, sa mission consiste entre autres à :

- élaborer le budget de l'antenne avec le concours des autres responsables de l'antenne départementale et le soumettre à l'UGP pour approbation ;
- établir les tableaux de trésorerie du budget ;
- contrôler et approuver l'éligibilité des dépenses à effectuer par bon de commande

- et par bon d'achat par caisse ;
- suivre l'exécution du budget et en rendre compte à l'autorité hiérarchique ;
- assurer la présentation des rapprochements budgétaires mensuels, trimestriels, semestriels, et annuels ;
- assister les auditeurs interne et externe dans leur mission ;
- établir les DRF et les chèques y relatifs ;
- participer, de concert avec le RAF et le DDAS, à la mise en œuvre des recommandations des audits et celles des missions de supervision spécifiques à la gestion comptable et financière ;
- appliquer toutes instructions administratives relatives au service comptable.

3. Le comptable sera recruté pour une durée de 12 mois.

4. Le comptable travaillera dans l'une des localités suivantes, présentées sous forme de lots :

- Lot 1 : Pool
- Lot 2 : Pointe Noire
- Lot 3 : Niari
- Lot 4 : Lékoumou
- Lot 5 : Plateaux
- Lot 6 : Cuvette-Ouest
- Lot 7 : Cuvette

5. Les principales qualifications du comptable sont les suivantes :

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir au moins un diplôme universitaire (Bac+3 minimum) en comptabilité, gestion ou domaine équivalent.
- Expérience minimum de 5 ans de pratique de la comptabilité et de la gestion financière dans des entreprises publiques ou privées, des institutions ou organismes intervenant dans le domaine du développement, des projets, des ONG ;
- Expérience minimum de 3 ans en tant que comptable de projet financé par les principaux bailleurs de fonds ;
- Maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO ;
- Utilisation avérée (au moins 2 ans) du logiciel TOM2PRO permettant un traitement à la fois en comptabilité générale, en analytique, en gestion budgétaire, en traitement des clôtures annuelles, pour l'ensemble du projet et pour chacune de ses composantes ; multi sites, permettant le suivi de toutes les lignes de financement ;

6. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux,

Curriculum Vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications pour le poste, copies des diplômes de niveau BAC+3 en comptabilité, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 23 décembre 2019 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature n°CG-PL-SFS-002/SC relatif au recrutement des comptables des antennes départementales du Projet Lisungi », « Lot 1 : Pool » ou « Lot 2 : Pointe Noire » ou « Lot 3 : Niari » ou Lot 4 : Lékoumou » ou Lot 5 : Plateaux » ou « Lot 6 : Cuvette-Ouest » ou « Lot 7 : Cuvette » ; « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

7. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 664 49 19 / 05 359 77 78 ; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 05 décembre 2019
Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°004-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-20

« Relatif au recrutement des Responsables Suivi Evaluation Locaux des antennes départementales du Projet Lisungi »

1. Le Projet Lisungi Système de Filets Sociaux a reçu un financement du Gouvernement et se propose d'utiliser une partie des fonds pour recruter des Responsables Suivi Evaluation Locaux des antennes départementales du Projet Lisungi.

2. Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet Lisungi et la supervision du Directeur Départemental des Affaires Sociales (DDAS) à qui il rend compte des activités dont il a la charge, il travaille en étroite collaboration avec les CAS au niveau de la zone d'intervention. Il est notamment chargé de :

- Appuyer la CAS dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail et des instruments d'indices notamment le SIG et les indicateurs et les autres outils de collecte de l'information ;
- Aider à la mise en place du dispositif de ciblage, d'enregistrement et paiement des ménages ;
- Veiller au bon fonctionnement des instruments et matériels du Système Informatique d'Information et de Gestion, au niveau local ;
- Assurer l'audit interne de tout le processus de sélection, de paiement et de suivi des ménages au niveau de la CAS.

Il est par ailleurs chargé de :

- appuyer le processus d'actualisation de la carte sociale ;
- former les agents sociaux en matière

de collecte et de traitement informatique des données ;

- organiser et participer aux rencontres avec les acteurs clés au niveau local, pour la mise en place des instances participatives nécessaires au déroulement du Projet ;
- assister la CAS et les SAS dans la préparation des réunions avec les CLS et CCC ;
- vérifier les résultats au niveau des registres des prestataires (CAS, Ecole, CSI et au niveau de la communauté) ;
- contrôler sur le terrain le travail des agents sociaux, des comités communautaires et des enquêteurs en charge de la collecte des données ;
- proposer des solutions aux éventuels problèmes ou conflits pouvant surgir de ces activités, en collaboration avec les communautés et les structures locales mises en place pour le Projet.

3. Le Responsable suivi évaluation locale (RSEL) sera recruté pour une durée de 12 mois.

4. Le Responsable suivi évaluation locale travaillera dans l'une des localités suivantes, présentées sous forme de lots :

- Lot 1 : Pool
- Lot 2 : Pointe Noire
- Lot 3 : Niari
- Lot 4 : Lékoumou

- Lot 5 : Plateaux
- Lot 6 : Cuvette-Ouest
- Lot 7 : Cuvette

5. Les principales qualifications du Responsable suivi évaluation locale sont les suivantes :

- être titulaire d'un Bac +3 minimum, en sociologie, travail social, géographie, statistique, en économie ou autre domaine équivalent ;
- justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'animation sociale dans les ONG/associations ou projets de développement communautaire ;
- posséder différentes compétences techniques dans le travail social ;
- avoir la maîtrise de la suite microsoft office ;
- avoir la maîtrise du français et des langues nationales.

Qualités et compétences

- avoir des connaissances dans le domaine de la protection sociale/gestion et paiement des prestations sociales ;
- Disponible pour de fréquents déplacements ;
- Esprit d'équipe et d'entraide ;
- avoir des compétences en statistique et en cartographie ;
- avoir la capacité à travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et

des relations interpersonnelles ;

- avoir la connaissance de la géomatique et de ses outils serait un atout.

6. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues) sont à déposer au plus tard le 23 décembre 2019 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention « Avis d'appel à candidature n° CG-PL-SFS-005/SC, relatif au recrutement de trois chauffeurs pinassiers pour les antennes départementales du Projet Lisungi » « Lot 5 : Plateaux » ou « Lot 6 : Cuvette » ou « Lot 7 : Cuvette Ouest », « A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures ».

7. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la Patte d'Oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 664 49 19 / 05 359 77 78 ; E-mail : lisungiprojet@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 05 décembre 2019
Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA

VIE ASSOCIATIVE

Des professionnels des médias envisagent de se constituer un réseau sur la démocratie au Congo

Le coordonnateur de la campagne «Tournons la page», Brice Mackosso, et Christophe Mahoudagba Adjaso, chargé de la communication au sein de la commission diocésaine justice et paix, ont animé un atelier, le 6 décembre à Pointe-Noire, dans l'objectif de mettre en place la plate-forme à l'orée de l'élection présidentielle de 2021.

Une vingtaine de journalistes des organes de presse écrite, de l'audio-visuel et du web ont participé à l'atelier sur la constitution d'un réseau des journalistes sur la démocratie au Congo. Brice Mackosso a indiqué, dans son exposé, que la campagne «Tournons la page» a été lancée officiellement le 7 juillet 2015 au Congo, huit mois après ses activités au niveau international. «*Tournons la page*» est un mouvement citoyen international qui regroupe des membres de la société civile en Afrique et en Europe. Ce mouvement a débuté ses activités en octobre 2014 en lançant un appel pour la démocratie en Afrique, relayé par de nombreuses personnalités. Au Congo, il a été lancé dans un contexte politique dominé par le débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 et s'est doté

d'une coordination depuis juin 2019, assurée par la commission diocésaine justice et paix de Pointe-Noire », a-t-il expliqué. Dans le cadre de son programme intérimaire 2018-2019, ce mouvement a constaté que le processus de démocratie au Congo ne fait pas l'objet d'un accompagnement médiatique consistant et conséquent, à cause de l'absence d'un réseau des blogueurs, des journalistes, bref des professionnels des médias et de la communication qui travaillent suffisamment sur la démocratie, au point d'impacter l'opinion publique dans le but de construire une citoyenneté active et responsable. De même, l'espace insignifiant du traitement des thématiques qui ont trait à la démocratie ou à la citoyenneté souvent fait par des généralistes et non pas des spécialistes. C'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle «Tournons

la page» a jugé important de mettre en place un réseau des journalistes pour l'alternance démocratique.

« Avec l'émergence des réseaux sociaux, l'on assiste à une nouvelle « race » des communicateurs dont la manière de traiter les informations n'est toujours pas de nature à rassurer un public



Le prospectus de «Tournons la page»

averti. Des rumeurs infondées, des informations truquées et fausses (fake-news) diffusées et relayées par les médias, surtout à l'orée

de grands rendez-vous électoraux, la campagne «Tournons la page» considère que cette situation rend l'amélioration du traitement de l'information d'autant plus urgente, tant pour les professionnels des médias que pour la survie de la démocratie », a signifié le coordonnateur au Congo du mouvement «Tournons la page». D'après lui, le rôle des journalistes ou des communicateurs est important dans l'accompagnement de la population sur plusieurs aspects, notamment l'enrôlement des citoyens sur les listes électorales, l'évolution de la mentalité électorale sur le choix à faire, la forte participation des citoyens au scrutin, la prévention de la fraude électorale, le suivi et la couverture des activités des organisations de la société civile travaillant sur la question de la démocratie voire de l'alternance au pouvoir et la paix dans le pays.

Cette rencontre a également permis à Christophe Mahoudagba Adjaso d'éclairer les journalistes sur l'importance et l'efficacité du travail en réseau. Il a souligné que l'objectif

de la campagne «Tournons la page» est de mobiliser les médias dans l'accompagnement du processus démocratique au Congo, à l'orée de l'élection présidentielle de 2021; de faire connaître cette campagne auprès des journalistes et professionnels de la communication; d'amener ces professionnels à prendre conscience et à circonscrire le rôle qu'ils peuvent jouer pour la réalisation de l'alternance démocratique apaisée en 2021 et encourager les journalistes à organiser le débat public sur la démocratie et le processus électoral.

Après avoir compris la force du travail en réseau et leur mission dans l'accompagnement du processus électoral, les vingt-cinq participants se sont accordés pour la création sous peu du réseau des journalistes. Cependant, le conférencier a assuré ces interlocuteurs que ce travail devrait se faire dans le professionnalisme, le respect de la déontologie et de l'éthique de la profession. « C'est la seule manière de se protéger », a-t-il indiqué.

Charlem Léa Itoua

VIE DES PARTIS

Le PCT Pointe-Noire a tenu sa deuxième session extraordinaire

Les travaux ont eu lieu le 6 décembre, dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou, sous le gide de Victor Foudi, président fédéral du parti dans la ville côtière.

Les participants ont échangé, au cours de la rencontre, sur quelques points importants de leur parti notamment l'examen et l'adoption du calendrier de la session, l'examen et l'adoption du rapport du conseil fédéral période 2012-2019 au congrès fédéral; l'information sur la tenue des travaux du congrès fédéral et des assemblées générales extraordinaires à travers tous les comités du Parti congolais du travail (PCT) des différents arrondissements de la ville et celui du district de Tchiamba-Nzassi, rattaché à Pointe-Noire. Victor Foudi a exhorté, à la fin des travaux, les membres de son parti à maintenir le cap à l'occasion de ces assemblées générales extraordinaires prévues sous peu à travers les différents comités d'arrondissement et lors du congrès fédéral en vue d'une participation efficiente de la fédération PCT Pointe-Noire



La tribune officielle lors des travaux/Adiac

au cinquième congrès ordinaire.

« Camarades membres du parti, au cours de ces travaux, vous avez affirmé votre détermination à soutenir inébranlablement le camarade Denis Sassou N'Guesso, président du comité central de notre parti, et renouveler votre confiance à notre secrétaire général, Pierre Ngolo, pour son maestria et son courage dans la conduite dans la lucidité les destinées du parti », a-t-il signifié.

Ces assises se tiennent dans le cadre des préparatifs du cinquième congrès ordinaire du PCT, prévu du 27 au 30 décembre à Brazzaville. Deux

motions ont été lues au cours de ces retrouvailles, à savoir celle de soutien au président du comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso, et celle de confiance au secrétaire général de ce même parti, Pierre Ngolo. Notons que le président fédéral du PCT Pointe-Noire avait à ses côtés Gabriel Zambila, Jean Théophile Ilobakima et Félicité Diop Meno Tchiloubou, respectivement président de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation, secrétaire fédéral à l'organisation et aux ressources humaines et secrétaire fédérale à la formation politique.

Séverin Ibara

HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

Plusieurs propositions adoptées pour améliorer la qualité des soins

Les travaux de la troisième session du conseil de l'établissement hospitalier ont eu lieu le 5 décembre, à Pointe-Noire, en présence de Jean Raoul Chocolat, son directeur général. Ces assises ont permis de faire le diagnostic des différents maux qui minent cette structure sanitaire et de préconiser des solutions pour y remédier.

Près d'une soixantaine de cadres et responsables de l'hôpital Adolphe-Sicé ont pris part aux travaux, notamment les directeurs divisionnaires, les médecins chefs de service médico technique, administratif et clinique sans oublier les responsables des autres hôpitaux de Pointe-Noire et structures de santé invités. Les conseillers ont fait à cette occasion, entre autres, la revue des activités hospitalières 2017-2019 et examiné le plan d'action opérationnel 2020 ainsi que le plan d'action d'amélioration continue de l'offre de la qualité des soins et le plan d'investissement pluriannuel 2020-2024. Le projet de budget 2020 a été aussi examiné, tout comme le projet de tableau du plan d'embauche, de licenciement et le rapport de janvier-septembre de l'année en cours. Après débats et échanges, les conseillers ont adopté plusieurs délibérations por-

tion de l'hôpital général Adolphe-Sicé, l'adoption du plan d'action opérationnelle 2020, le projet de budget exercice 2020, le plan d'action d'amélioration de l'offre de la qualité des soins des services de l'hôpital, l'acquisition des équipements, le plan d'investissement prioritaire pluriannuel 2020-2024, l'adhésion à la convention harmonisée des hôpitaux généraux du Congo, l'adoption du plan d'embauche et de licenciement de l'hôpital, le plan de formation pluriannuel de cet établissement, etc. En louant l'implication effective de chaque participant à la réussite des assises, Jean Raoul Chocolat a conclu: « Rendez-vous sur le terrain du travail où le rendement de tous et de chacun constitue une exigence majeure pour l'amélioration de la qualité des soins dans notre hôpital, ceci au grand bénéfice de



La photo de famille à la fin du conseil d'établissement/Adiac

tant sur la construction et la réhabilita-

la population de Pointe-Noire ».

Hervé Brice Mampouya

DISPARITION

Le dernier hommage des professionnels de l'information à Borgia Samba

Décédé le 28 novembre à Brazzaville des suites d'un accident vasculaire cérébral, le directeur de l'information de la télévision nationale congolaise a été porté en terre, le 7 décembre, à Brazzaville.



Le ministre de la Communication s'inclinant devant la dépouille de l'illustre disparu, après le dépôt de la gerbe de fleurs/Adiac

Auparavant, les professionnels de l'information et de la communication ont rendu un hommage digne de son rang à Borgia Miguel Samba Bouesso, en présence du ministre de la Communication, Thierry Lezin Mougalla, et du président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo.

Les personnes à qui revenait la charge de lire l'oraison funèbre et le témoignage, notamment le directeur de la télévision nationale, André Ondelé, et le directeur de la communication au ministère des Affaires étrangères, Jocelyn Francis Wabout, ont reconnu le professionnalisme de ce journaliste qui, très tôt, s'est fait remarquer dans le monde de la presse congolaise par son talent.

Né en 1976 à Brazzaville, Borgia

Miguel Samba Bouesso, fils d'un enseignant, a fait de brillantes études primaires et secondaires sanctionnées par un baccalauréat série A4 en 1995, au lycée Thomas-Sankara à Brazzaville.

Journaliste formé à l'Université Marien-Ngouabi, il intègre la rédaction de Radio Liberté, peu avant l'obtention de sa licence en journalisme, en 1998. Il est recruté comme fonctionnaire en 2003. Il rejoint Télé-Congo où il devient rapidement un des grands présentateurs de journaux et animateur de grands débats. Entre 2009 et 2012, il est directeur de l'information à Télé-Congo, en même temps collaborateur du ministre Charles Zacharie Bowao, tour à tour à la Coopération puis à la Défense nationale.

Quand il quitte la direction de

l'information de Télé-Congo, cet aimable confrère, humble et surtout taquin, est bien sur le terrain où il réalise de grands reportages. Entre 2013 et 2014, il bénéficie d'une formation aux États-Unis.

En 2017, il est renommé directeur de l'Information à la télévision publique, poste qu'il a occupé jusqu'à la date fatidique du 28 novembre. Outre ses fonctions de directeur de l'information, « Don Miguel » était attaché de presse au commandement de la gendarmerie.

Adieu cher Borgia, adieu cher ami et confrère ! De l'au-delà où tu te trouves, donne-nous, aussi bien à ta famille biologique qu'à toute la corporation, la force et le courage de poursuivre cette œuvre que tu as si bien commencée.

Les Dépêches de Brazzaville

FESTIVAL MANTSINA SUR SCÈNE

La seizième édition programmée du 14 au 22 décembre

Célébrée autour du thème « Le dynamisme d'une jeunesse », la rencontre internationale de théâtre de Brazzaville se tiendra dans différents endroits de la capitale, avec une programmation spéciale à l'Institut français du Congo (IFC) du 16 au 19 de ce mois.

Organisé depuis 2003 par l'association Noé culture, le festival Mantsina sur scène a surmonté vents et marées pour s'affirmer aujourd'hui comme l'un des rendez-vous incontournables de l'art contemporain à Brazzaville. Avec un thème qui met en exergue la jeunesse, il s'agira pour l'édition de cette année non seulement de reconnaître sa place et son apport depuis le début de cette aventure, mais également de l'encourager à ne pas abdiquer. A en croire les organisateurs, cette jeunesse doit exister, se faire valoir et engendrer le changement.

Art sur scène de représentation pluridisciplinaire, le théâtre s'invitera non seulement à l'IFC mais aussi à l'espace Tabawa, aux ateliers Sahn, dans certains lycées, etc. De nombreux artistes nationaux et internationaux, en provenance du Bénin, de France, de la République démocratique du Congo, de Suisse et du Congo, pays organisateur, sont attendus à Brazzaville pour cet événement. Durant neuf jours, cette ville vibrera



au rythme des spectacles, projections, conférences-débats, résidences et formations. « Une programmation aussi pédagogique que divertissante pour les petits et les grands sera au menu », assurent les organisateurs de ce festival.

Parmi les pièces de théâtre qui seront jouées lors de cette seizième édition, figurent « La gueule de rechange » de Sony Labou Tansi ; « Cahier d'un retour au pays natal » d'Aimée Césaire ; « Le bal de Ndinga » de Tchicaya U Tam'si ; « Lours » d'Anton Tchekov...

Pour cette édition, Mantsina sur scène a institué une résidence d'écriture d'auteurs dramatiques tenue en octobre dernier, des ateliers de formation, des lectures de textes d'auteurs contemporains et des spectacles inouïs. A cet effet, quatre ateliers de formation sont en cours d'initiation à l'IFC autour du jeu d'acteurs et écriture dramatique, journalisme et réalisation, des marionnettes et de la mise en scène.

Notons que le festival Mantsina sur scène est le fruit d'un partenariat entre l'Institut français de Paris, l'IFC, l'Organisation internationale de la Francophonie, le ministère de la Culture et des arts, la mairie de Brazzaville, Radio France internationale, la Chartreuse, Ta Ba Wa, les récréatrails, Gars aux pieds nus et les Courageux.

Merveille Atipo

RÉFLEXION

Le Bassin du Congo au cœur de la lutte contre le dérèglement climatique

Ce que l'on peut tirer comme conclusion de la COP 25 qui s'est tenue la semaine dernière à Madrid, capitale de l'Espagne, c'est bien le fait que, d'une part, les grandes nations industrielles n'ont toujours pas pris la juste mesure de leurs responsabilités dans la dérive climatique qui menace désormais l'espèce humaine et que, d'autre part, l'Afrique en général, le Bassin du Congo en particulier sont les véritables moteurs de la lutte contre cette terrible dérive. Un double constat qui, dira-t-on à juste titre, n'a rien de bien nouveau puisqu'il est posé depuis des décennies par les experts, mais qui, cette fois, a été entendu sur les cinq continents que compte la planète et qui, de ce fait, aura inévitablement des effets positifs à plus ou moins long terme.

Dans ce contexte et même si

rien de très concret n'est sorti des débats qui se sont déroulés dans le cadre de cette nouvelle COP, l'on peut être certain qu'un vaste mouvement va s'engager à l'échelle mondiale pour protéger les espaces naturels – forêts, fleuves, rivières, cours d'eau, marais, tourbières – dont dépend la qualité de l'air que nous respirons tous. Avec cette conséquence que les grands bassins fluviaux tels que – liste non exhaustive bien sûr – l'Amazone, le Mékong, le Gange, le Niger, le Yang tsé kiang, le Rhin, le Danube, le Saint Laurent, le Mississippi et surtout le Congo qui irrigue toute l'Afrique centrale, vont enfin se retrouver au cœur de la bataille dont dépend à plus ou moins long terme l'avenir de l'humanité tout entière.

Peu importe à la vérité que des grandes puissances comme les États-Unis de Donald Trump ou

la Chine de Xi Jinping sous-estiment leur responsabilité dans le drame qui menace notre espèce et refusent de jeter tout leur poids dans la balance afin d'inverser enfin le mouvement. Tôt ou tard et plutôt tôt que tard, les peuples concernés qui sont ou seront très directement impactés se révolteront contre cette inaction, exactement comme cela se produit aujourd'hui en Europe où les opinions publiques se mobilisent contre la passivité des classes dirigeantes, descendent massivement dans la rue pour se faire entendre, se rangent au côté des mouvements écologistes avec toutes les conséquences politiques que ce virage aura inévitablement.

Compte tenu de ce qui précède, il est évident que la création, ou plutôt l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, va générer un bond en

avant dans le domaine de la protection de la nature dont nous ne mesurons ni l'ampleur ni les effets mondiaux. Et que, de ce fait, l'immense Bassin du Congo deviendra en quelque sorte le lieu géographique où la lutte contre le dérèglement climatique se concrétisera le mieux, où seront mises en place les structures permettant de protéger efficacement la nature, où les populations seront éduquées, formées pour contribuer de façon efficace à ces actions, bref où ce qui n'est aujourd'hui qu'un noble dessein deviendra une véritable stratégie dont s'inspireront tous les peuples de la Terre.

La route que doit suivre le Fonds bleu pour le Bassin du Congo est désormais clairement tracée. Elle est exactement celle que son fondateur, Denis Sassou N'Gusso, avait définie à Oyo en mars 2017.

Jean-Paul Pigasse